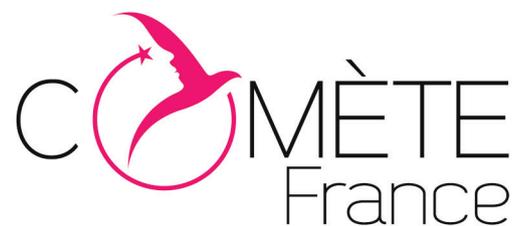


Démarche Précoce  
d'Insertion socioprofessionnelle



2014

# Rapport national d'activité

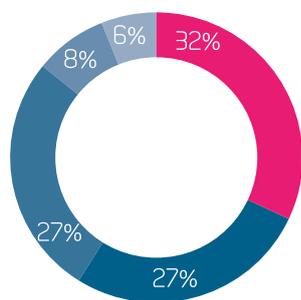
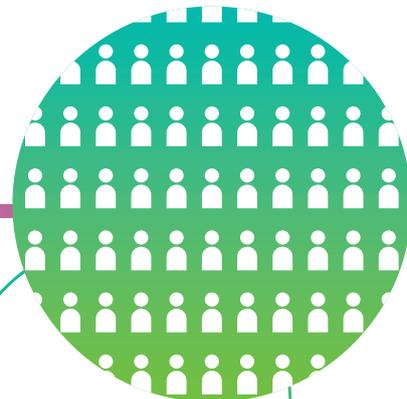


Les actions menées par Comète France sont cofinancées par :

---



# Synthèse



- PATHOLOGIES RACHIDIENNES
- ATTEINTES CÉRÉBRALES (TC, AVC, SEP ...)
- ATTEINTES OSTÉO-MYO-ARTICULAIRES
- ATTEINTES MÉDULLAIRES
- AUTRES



DES PERSONNES  
ACCOMPAGNÉES EN PHASE 3  
ONT ÉTÉ INSÉRÉES  
*(maintien dans l'emploi, entrée en formation,  
reprise d'études)*



DES PERSONNES  
SONT TOUJOURS INSÉRÉES  
DEUX ANS APRÈS LA  
CONCRÉTISATION  
DE LEUR PROJET  
PROFESSIONNEL

## PARTIE 1

### L'expertise d'un réseau d'établissements de soins spécialisés .....P.6

1.1	Une action nationale en faveur de l'insertion professionnelle des personnes hospitalisées .....P.8	<ul style="list-style-type: none"><li>• Plus de 20 ans d'expertise</li><li>• La personne, pleinement actrice de son projet de vie</li><li>• Un réseau national de 44 établissements de soins spécialisés</li><li>• La carte des établissements adhérents</li></ul>
1.2	Un nouvel adhérent en 2014 .....P.10	
1.3	La Démarche Précoce d'Insertion : une méthodologie d'accompagnement normée et reconnue .....P.11	<ul style="list-style-type: none"><li>• Les principes fondateurs de l'action</li><li>• Un accompagnement personnalisé en plusieurs étapes</li><li>• Une action auditée à deux reprises par le CREDOC</li></ul>
1.4	Des équipes spécialisées et des outils communs .....P.13	<ul style="list-style-type: none"><li>• Une équipe spécialisée dans chaque établissement de soins</li><li>• Des outils partagés par toute la Planète Comète</li></ul>

## PARTIE 2

### Une vie associative dynamique et engagée .....P.14

2.1	Une représentation de tous les adhérents aux instances associatives .....P.16	<ul style="list-style-type: none"><li>• Une Assemblée générale annuelle</li><li>• Deux réunions du Conseil d'administration</li><li>• Six établissements adhérents représentés au Bureau</li><li>• Une Direction générale basée à Lorient (56)</li><li>• Un Comité technique national mobilisé 4 fois par an</li></ul>
2.2	Les colloques nationaux : deux temps forts de l'association .....P.20	
2.3	Une communication à plusieurs niveaux .....P.22	<ul style="list-style-type: none"><li>• Des interventions lors de séminaires à portée nationale</li><li>• Un trombinoscope Comète</li><li>• Comète infos : une newsletter trimestrielle</li></ul>

## PARTIE 3

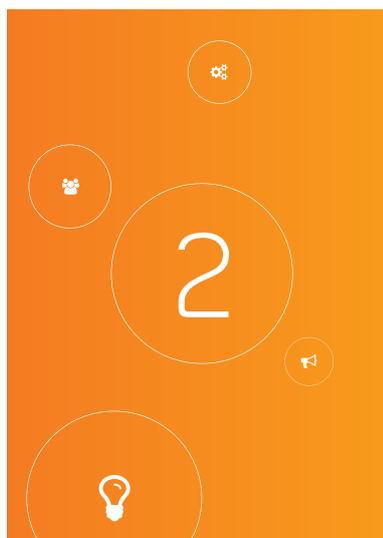
### Près de 8 300 personnes accompagnées en 2014 .....P.24

3.1	Un contexte national peu favorable .....P.26	<ul style="list-style-type: none"><li>• La loi du 11 février 2005</li><li>• Un taux d'emploi en deçà de l'objectif de 6 % dans le secteur privé et le secteur public</li><li>• Les personnes handicapées sont près de 2 fois moins en emploi que la population générale et 2 fois plus au chômage</li></ul>
3.2	Comète France : un réseau engagé aux résultats remarquables .....P.27	<ul style="list-style-type: none"><li>• Un nombre de personnes accompagnées en constante progression</li><li>• Un taux d'insertion qui atteint 77%</li><li>• Plus de 7 000 personnes insérées depuis 2003</li></ul>
3.3	Des profils socioprofessionnels de plus en plus complexes .....P.29	<ul style="list-style-type: none"><li>• Les principales caractéristiques socioprofessionnelles des personnes accompagnées en phase 1</li></ul>
3.4	Plus de 23 000 actions menées en 2014 .....P.31	<ul style="list-style-type: none"><li>• Phase 2 : Élaboration du projet et évaluation de sa faisabilité</li><li>• Phase 3 : Mise en œuvre du plan d'actions</li></ul>
3.5	77 % des plans d'actions mis en œuvre débouchent sur une insertion .....P.32	<ul style="list-style-type: none"><li>• Une majorité de maintien dans l'ancien poste, en CDI</li><li>• Une insertion qui peut aussi passer par une entrée en formation ou une reprise d'études...</li></ul>
3.6	Une reprise professionnelle enregistrée dans les 6 mois après la sortie d'hospitalisation .....P.36	
3.7	Des résultats pérennes deux ans après l'insertion .....P.37	<ul style="list-style-type: none"><li>• 89 % des personnes toujours insérées un an après leur insertion</li><li>• 87 % des personnes toujours insérées deux ans après leur insertion</li></ul>

## Annexes



L'expertise  
d'un réseau  
d'établissements de soins  
spécialisés **P.6**



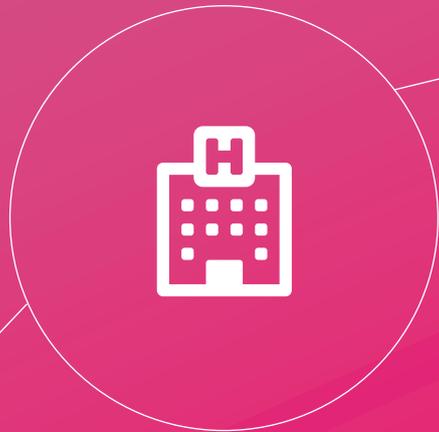
Une vie  
associative  
dynamique et  
engagée **P.14**



Près de 8300  
personnes  
accompagnées  
en 2014 **P.24**

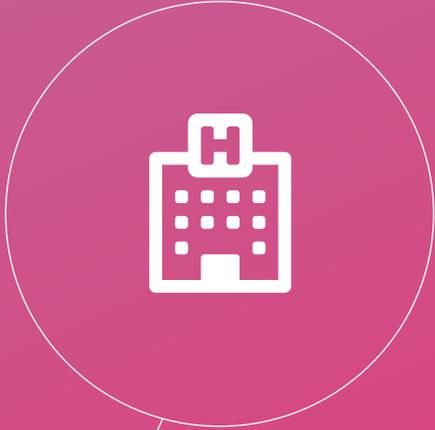
Annexes **P.38**







# 1



# L'expertise d'un réseau d'établissements de soins spécialisés

## 1.1 Une action nationale en faveur de l'insertion professionnelle des personnes hospitalisées

### Plus de 20 ans d'expertise

Depuis plus de 20 ans, l'association Comète France développe des actions en faveur de l'inclusion socioprofessionnelle des personnes en situations de handicap au travail. Grâce à son réseau de 44 établissements de soins spécialisés, elle engage dès la phase d'hospitalisation, un accompagnement permettant de construire un projet professionnel compatible avec l'état de santé des personnes.

### La personne, pleinement actrice de son projet de vie

L'objectif des actions mises en œuvre par Comète France est de maintenir, pour, autour et avec la personne hospitalisée, une dynamique d'insertion socioprofessionnelle par la mise en œuvre d'un projet de vie cohérent, qui pourra se concrétiser le plus rapidement possible après la sortie de l'établissement de soins. Le projet d'insertion peut concerner un maintien dans l'emploi (*au sein de la même entreprise, ancien ou nouveau poste ou dans une nouvelle entreprise*), une entrée en formation ou une reprise d'études.

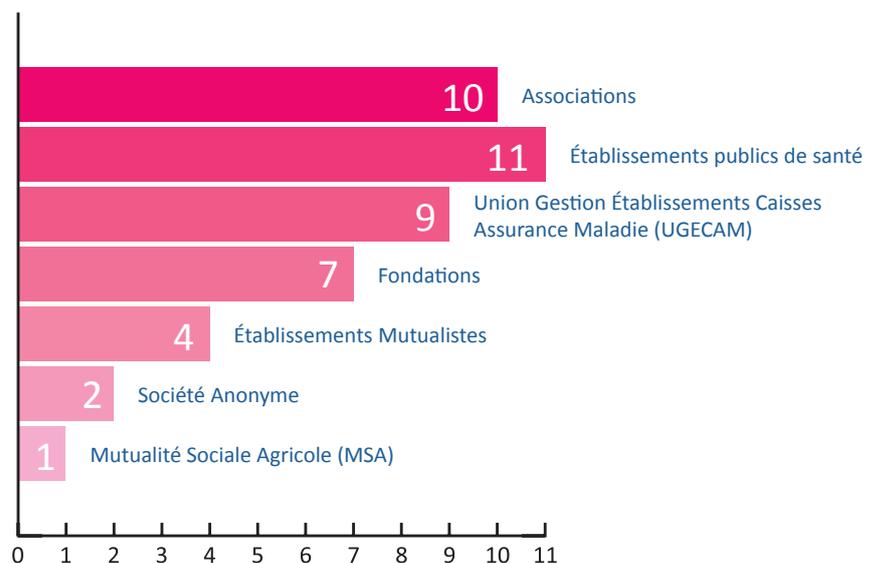
L'accompagnement mené par Comète France marque la volonté de l'association de permettre à la personne d'être pleinement actrice de son projet de vie. La mise en œuvre des actions implique, en effet, une participation active de la personne et, si elle le souhaite, de son entourage. Les démarches ne peuvent être entreprises sans son accord.

### Un réseau national de 44 établissements de soins spécialisés

Présent dans 21 régions du territoire métropolitain, le réseau Comète France, est à la fois implanté au sein d'établissements de santé privés d'intérêt collectif, ou d'établissements publics, qu'il s'agisse de Centres Hospitaliers Universitaires ou non. L'ensemble de ces

établissements a en commun de bénéficier, a minima, d'une autorisation pour la prise en charge des affections de l'appareil locomoteur et des affections du système nerveux. Il s'agit d'établissements de Soins de Suite et de Réadaptation spécialisés ayant une activité sanitaire minimale de 100 patients en soins chaque jour.

### ORGANISMES GESTIONNAIRES DES ÉTABLISSEMENTS ADHÉRENTS

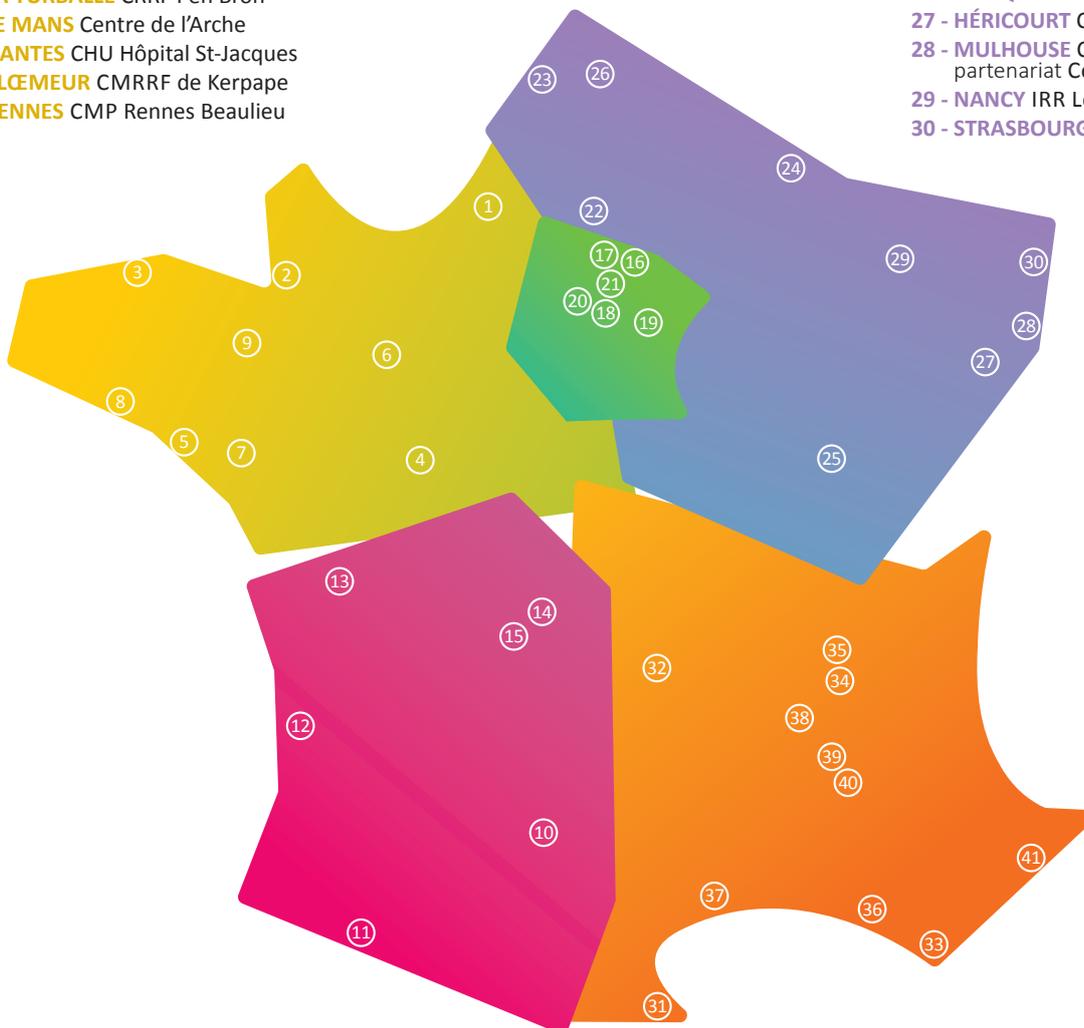


## ZONE NORD-OUEST

- 1 - **BOIS-GUILLAUME** CMPR Les Herbiers
- 2 - **GRANVILLE** CRRF Le Normandy
- 3 - **LANNION** CH Lannion Trestel
- 4 - **LA MEMBROLLE-SUR-CHOISILLE** CMPR Bel Air
- 5 - **LA TURBALLE** CRRF Pen Bron
- 6 - **LE MANS** Centre de l'Arche
- 7 - **NANTES** CHU Hôpital St-Jacques
- 8 - **PLŒMEUR** CMRRF de Kerpape
- 9 - **RENNES** CMP Rennes Beaulieu

## ZONE NORD-EST

- 22 - **BEAUVAIS** CRF St-Lazare
- 23 - **BERCK-SUR-MER** CMPR Jacques Calvé
- 24 - **CHARLEVILLE-MÉZIÈRES** CRFA
- 25 - **DIJON** CRF Divio
- 26 - **FOUQUIÈRES-LÈS-LENS** CRF Ste-Barbe
- 27 - **HÉRICOURT** Centre Bretegnier
- 28 - **MULHOUSE** Centre de Réadaptation partenariat Centre Hospitalier
- 29 - **NANCY** IRR Louis Pierquin
- 30 - **STRASBOURG** IUR Clémenceau



## ZONE SUD-OUEST

- 10 - **ALBI** CMRF
- 11 - **BAGNÈRES-DE-BIGORRE** CH Louis Baches
- 12 - **BORDEAUX** CMPR La Tour de Gassies
- 13 - **NIORT** CRF Le Grand Feu Melioris
- 14 - **NOTH** CRRF André Lalande partenariat CHU Limoges (15)

## ZONE SUD-EST

- 31 - **CERBÈRE** Centre Bouffard-Vercelli
- 32 - **CLERMONT-FERRAND** CHU
- 33 - **HYÈRES** Centre Pierre Chevalier
- 34 - **LYON** CMCR Les Massues
- 35 - **LYON** SSR Val Rosay
- 36 - **MARSEILLE** Clinique St-Martin
- 37 - **MONTPELLIER** CMN Propara
- 38 - **ST-ÉTIENNE** CH Bellevue partenariat CREPSE
- 39 - **VALENCE** CMPR Les Baumes partenariat Hôpitaux Drôme Nord St-Vallier (40)
- 41 - **VALLAURIS** Centre Hélio-Marin

## ZONE ILE-DE-FRANCE

- 16 - **BOBIGNY** CMPR
- 17 - **BOUFFÉMONT** CMP Jacques Arnaud
- 18 - **CHÂTILLON** CMPR
- 19 - **COUBERT** Centre de Réadaptation
- 20 - **GARCHES** Hôpital Raymond Poincaré
- 21 - **PARIS** Hôpital Léopold Bellan partenariat Institut National des Invalides partenariat Hôpitaux universitaires St-Louis – Lariboisière – Fernand-Widal

## 1.2 Un nouvel adhérent en 2014

En 2014, l'association Comète France a vu son réseau s'agrandir avec l'adhésion d'un nouvel établissement, l'Hôpital Léopold Bellan. Cette nouvelle adhésion a permis d'implanter une équipe à Paris (*intra-muros*), zone géographique qui n'était jusque-là pas pourvue. L'hôpital Léopold Bellan est un établissement de santé privé d'intérêt collectif, géré par la Fondation du même nom et dont l'activité est répartie sur deux sites :



De gauche à droite :

- > Charlotte Karaoglyanyan
- > Bernard Coïc
- > Aurélie Timsit
- > Laurence Damamme

### > Le site de Montparnasse

(14<sup>e</sup> Arrondissement) consacré à la filière gériatrique.

### > Le site de l'Aqueduc

(10<sup>e</sup> Arrondissement) dédié aux soins de suite et de réadaptation spécialisés et au sein duquel l'équipe Comète France s'est installée. Le site dispose de 80 places spécialisées dans la prise en charge des pathologies relevant de la Médecine Physique et de Réadaptation (MPR) et de 20 places spécialisées dans la rééducation cardiovasculaire.

Cette nouvelle adhésion s'est inscrite dans le cadre d'un partenariat multi-établissements

afin de compléter l'offre de l'Hôpital Léopold Bellan, qui a pour spécificité d'être un hôpital de jour, et de couvrir plus largement les besoins de santé du territoire de Paris intra-muros.

Un conventionnement a ainsi été passé avec deux autres établissements de soins spécialisés, également situés à Paris :

### > L'institut National des Invalides (INI)

Sous-tutelle du Ministère de la Défense, l'établissement est composé d'un Centre des pensionnaires, un Centre médico-chirurgical, et un Centre d'Études et de Recherche sur l'Appareillage des

Handicapés (CERAH) depuis 2010. L'INI dispose d'un service de Médecine Physique et de Réadaptation d'une capacité de 42 lits et 6 places.

### > Les Hôpitaux Universitaires St-Louis - Lariboisière – Fernand Widal

Ce groupement d'hôpitaux dépend de l'Assistance Publique des Hôpitaux de Paris (AP-HP). L'activité Comète France sera déployée auprès des patients hospitalisés au sein du service de MPR du site Fernand Widal.

Le démarrage de l'activité a débuté le 1<sup>er</sup> décembre 2014.

## INTERVIEW DU D<sup>R</sup> BERNARD COÏC

Médecin chef de service de l'unité de médecine physique de réadaptation de l'hôpital L. Bellan et référent médical Comète France.

### 1 Qu'est-ce qui a motivé la volonté de l'Hôpital Léopold Bellan d'adhérer à l'association Comète France ?

La volonté de l'hôpital Léopold Bellan d'adhérer à Comète France repose sur la conviction que les objectifs de l'Association sont au cœur de la Médecine Physique et de Réadaptation, dont les praticiens exercent auprès des patients un rôle de passeur entre le secteur sanitaire et la « vraie vie ». Nous sommes sensibles à l'importance qu'il y a, à penser la prise en charge médico-technique des patients sur la base d'une connaissance approfondie de la personne, car toutes nos actions convergent vers l'optimisation de son autonomie, de son statut de citoyen à part entière et d'une façon générale de sa qualité de vie.

Lorsqu'il a été proposé de faire de notre service un élément pilote du développement de Comète France à Paris, il n'a pas été difficile de convaincre l'équipe et les responsables de notre hôpital de l'importance d'adhérer à ce projet.

### 2 Quelle(s) modification(s) a impliqué cette adhésion au sein de l'établissement ?

Cette adhésion a pleinement tenu le rôle attendu, en accentuant, dans les pratiques, le souci de la personne. Être sensible au projet de vie d'un patient permet d'envisager une adaptation de la prise en charge à ses objectifs personnels. Cet impact culturel me semble être un apport essentiel de la DPI au fonctionnement d'une équipe MPR. Mais il faut souligner que l'intérêt de la DPI est partagé avec notre Unité de Réadaptation Cardio-vasculaire et que plusieurs dossiers sont en cours, ce qui enrichit d'autant notre collaboration.

### 3 Quelle est, selon vous, la plus-value pour les patients ?

La plus-value pour les patients touche évidemment la qualité relationnelle avec l'équipe, car il ne s'agit plus « seulement » de rééducation, mais d'un réel accompagnement où l'intérêt pour le devenir de la personne est aussi fort que l'approche

technique. Par ailleurs, la possibilité d'assurer un continuum de prise en charge, d'éviter cette classique rupture entre le secteur sanitaire et le secteur médico-social, est un gage d'accélération du retour à une vie citoyenne.

### 4 Enfin, pouvez-vous nous dire quelques mots sur le partenariat mis en place avec l'INI et les hôpitaux Lariboisière – Fernand Widal ?

C'est un vrai challenge que de mettre en place autour de la DPI, un partenariat avec l'APHP (Lariboisière-F. WIDAL) d'une part et l'Armée (l'INI) d'autre part. Mais nous sommes désormais à pied d'œuvre puisque la convention de collaboration est signée, et que les réunions techniques visant à définir les modalités pratiques de fonctionnement ont eu lieu. Les temps de présence de l'équipe Comète France dans chacune de ces structures ont été précisés ainsi que les référents sur chaque site, l'accès aux dossiers patients, les moyens de communication, etc.



## 1.3 La Démarche précoce d'insertion : une méthodologie d'accompagnement normée et reconnue

### Les principes fondateurs de l'action

La méthodologie d'accompagnement mise en œuvre par les équipes Comète France, nommée « Démarche Précoce d'Insertion » (DPI) repose sur quatre principes fondateurs :

#### Précocité

La méthodologie déployée par Comète France inscrit l'insertion professionnelle des patients comme une priorité, au même titre que la mise en place des traitements médicaux. La précocité d'accompagnement, pendant l'hospitalisation, permet de mettre en œuvre un projet d'insertion (*emploi, formation, études*) le plus tôt possible après la sortie de l'établissement de soins.

#### Globalité

Toutes les dimensions (*médicales, sociales, familiales, professionnelles...*) sont explorées, évaluées et intégrées au projet d'insertion avec, si nécessaire, la mise en place de moyens de compensation adaptés (*adaptation du logement, de la situation de travail, permis de conduire...*).

#### Inter-disciplinarité

L'équipe Comète France travaille en étroite collaboration avec l'ensemble des acteurs impliqués dans le parcours de la personne, qu'il s'agisse des autres professionnels de l'établissement de soins (*équipes médicales, paramédicales et sociales*) ou des acteurs extérieurs (*organismes d'Assurance maladie, Services de Santé au Travail, Maisons Départementales des Personnes Handicapées, Service public de l'emploi, entreprises, écoles/universités...*).

#### Personnalisation

Avec la participation active et volontaire de la personne, un accompagnement individualisé, tenant compte de l'ensemble de son environnement (*médical, professionnel, social, familial...*) est mis en place. La personne est au centre de la démarche : rien n'est engagé sans son consentement et l'accompagnement procède d'une co-construction permanente.



### C'EST QUOI LA DPI ?

La Démarche Précoce d'Insertion socioprofessionnelle (DPI) est un processus d'accompagnement, initié dès l'hospitalisation en établissements de soins, qui permet d'augmenter les chances d'inclusion sociétale des personnes dont l'état de santé est susceptible de remettre en cause l'employabilité. Le caractère précoce de la démarche permet de prendre en compte dès les premières étapes du parcours, la dimension socioprofessionnelle, tout en assurant les soins, la réadaptation et la réinsertion.

Cet accompagnement :

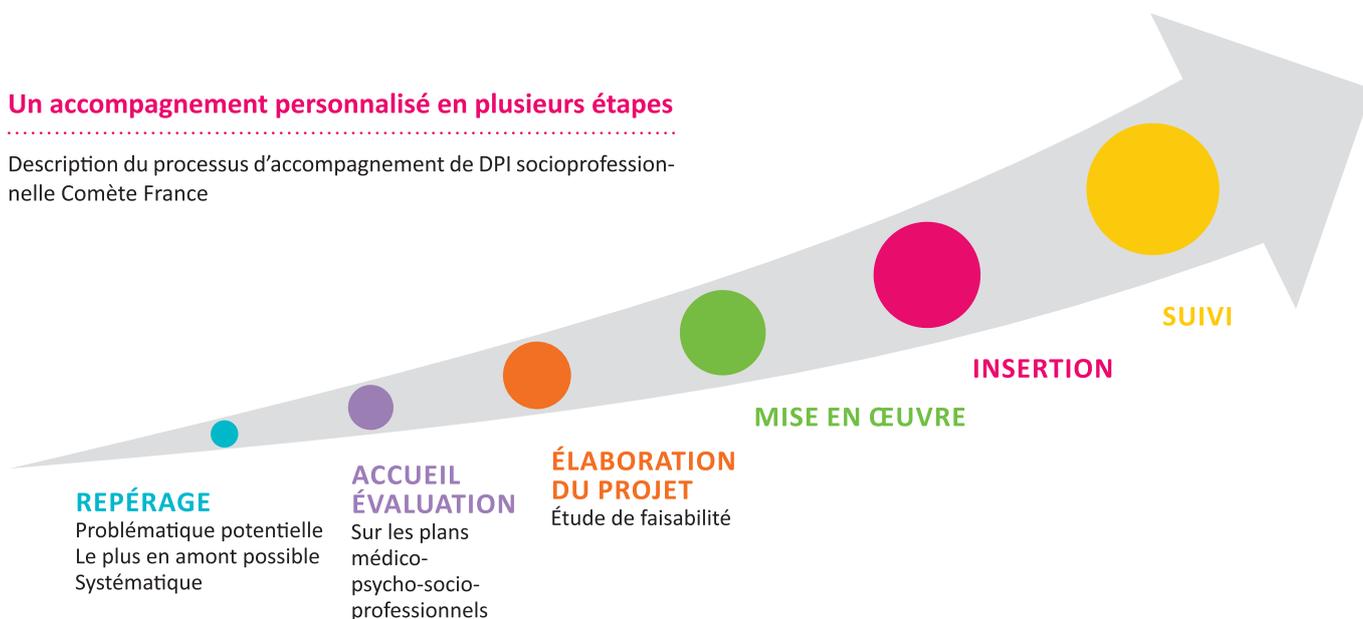
- ✔ intègre, dès les premières étapes du parcours, la dimension socioprofessionnelle dans le projet de soins de la personne,
- ✔ débute à la phase de pré-admission et se prolonge jusqu'au suivi de l'insertion socioprofessionnelle (*accès ou maintien dans l'emploi, entrée en formation, reprise ou poursuite d'études*),

- ✔ repose sur un fonctionnement pluridisciplinaire, impliquant les professionnels des établissements de SSR spécialisés en partenariat avec les professionnels de l'insertion extérieurs aux établissements,
- ✔ permet d'enclencher une dynamique partagée, facilitant la participation de la personne dans la construction et la mise en œuvre de son projet socioprofessionnel,
- ✔ participe à la continuité et la fluidité du parcours de soins et d'insertion de la personne.

Texte extrait de la recommandation pour la pratique clinique « Démarche Précoce d'Insertion socioprofessionnelle en établissements de soins de suite et de réadaptation spécialisés relevant des champs de compétences de la médecine physique et de réadaptation », labellisée par la Haute Autorité de Santé en juillet 2011.  
[www.has-sante.fr](http://www.has-sante.fr)

## Un accompagnement personnalisé en plusieurs étapes

Description du processus d'accompagnement de DPI socioprofessionnelle Comète France



### Repérage

- > Le repérage consiste à identifier précocement l'existence potentielle d'une problématique d'insertion chez la personne. L'objectif étant d'intégrer la dimension socioprofessionnelle dans le processus de soins dès les premiers temps de la prise en charge médicale.



### Accueil et évaluation de la demande

- > L'équipe Comète France informe la personne sur la démarche précoce d'insertion socioprofessionnelle et sa méthodologie d'accompagnement.
- > L'accord de la personne pour intégrer le dispositif est recueilli et une première évaluation de la situation médicale, fonctionnelle, économique, scolaire et professionnelle est réalisée.



### Élaboration du projet d'insertion et évaluation de sa faisabilité

- > Les acquis scolaires et professionnels sont évalués.
- > Les situations de travail en entreprise sont analysées.
- > Les dossiers administratifs et financiers sont constitués.
- > Les partenaires du parcours d'insertion sont identifiés.
- > Les éventuelles problématiques liées au logement et/ou à la mobilité (*permis de conduire, accès aux transports collectifs...*), sont étudiées.
- > Les mises en situations professionnelles, à l'intérieur et à l'extérieur de l'établissement de soins, permettent d'ajuster et de valider le projet.



### Mise en œuvre du plan d'actions

- > Le projet d'insertion validé et accepté est mis en œuvre pour concrétiser et finaliser l'accès / le maintien dans l'emploi, la reprise d'études ou l'entrée en formation.



### Suivi du plan d'actions

- > Les équipes Comète France suivent pendant deux ans le devenir des personnes insérées.

## Une action auditée à deux reprises par le CREDOC

En 2004 et 2007, le CRÉDOC, organisme d'études et de recherches indépendant, a audité l'action de Comète France. Au total, 600 patients ont ainsi été interrogés afin de mesurer l'impact de l'accompagnement mis en œuvre par Comète France (*300 patients ayant bénéficié de l'action Comète, versus 300 patients n'ayant pas été hospitalisés dans des établissements de soins du réseau Comète*). Les conclusions des deux enquêtes consacrent le rôle déterminant des actions menées par Comète France sur le retour à l'emploi.

Les synthèses de ces deux études sont téléchargeables sur le site internet [www.cometefrance.com](http://www.cometefrance.com)

## 1.4 Des équipes spécialisées et des outils communs

### Une équipe spécialisée dans chaque établissement de soins

Dans chacun des établissements sanitaires adhérents à Comète France, une équipe de professionnels spécifiquement formée, est chargée d'accompagner les patients dans la construction et la mise en œuvre de leur projet professionnel. Organisées autour du médecin spécialiste, les équipes Comète France sont des équipes pluriprofessionnelles composées de compétences médicales, paramédicales, professionnelles, sociales et administratives. Pleinement intégrées dans le fonctionnement de l'établissement de soins, elles agissent à la fois à l'intérieur de la structure sanitaire mais aussi à l'extérieur, avec l'ensemble des acteurs susceptibles d'intervenir dans le projet d'insertion professionnelle (*entreprise, Service de Santé au Travail, CARSAT, MDPH, école/université, organisme de formation, etc.*)

Organisées autour du médecin spécialiste, les équipes Comète France se composent de compétences médicales, paramédicales, professionnelles, sociales et administratives.



### Des outils partagés par toute la Planète Comète

L'accompagnement socioprofessionnel proposé aux personnes hospitalisées au sein des établissements adhérents à Comète France, requière des moyens matériels et organisationnels qui permettent aux équipes pluridisciplinaires d'assurer leurs missions de façon optimale.

L'association a notamment développé un logiciel métier spécifique, nommé Comètesoft, qui permet d'assurer la traçabilité et le suivi de l'activité. Créée en collaboration avec une société informatique spécialisée, cette application web permet aux équipes Comète France d'organiser un suivi qualitatif et quantitatif de leurs dossiers patients, un archivage des bases de données des années précédentes et également d'effectuer des requêtes sur l'ensemble des cohortes de patients accompagnés. L'hébergement de l'application sur un serveur dont le prestataire est agréé « Hébergeur de données de santé à caractère personnel », permet une sécurité optimale des données saisies.



## LE FINANCEMENT DE L'ACTIVITÉ COMÈTE FRANCE

Les actions mises en œuvre par Comète France sont cofinancées par l'Assurance Maladie (à hauteur de 55 %), par l'Agefiph (36 %) et par le FIPHP (9 %). Un accord-cadre national, dont les termes sont arrêtés tous les 3 ans par l'ensemble des partenaires - financeurs et Comète France, définit les conditions de mises en œuvre de l'action.

En 2014, les partenaires-financeurs ont renouvelé leur soutien aux actions développées par l'association. Un avenant à l'accord-cadre national a été signé, il couvre la période 2014-2016. Cet accord établit notamment le cadre de référence de l'action à :

- ✔ Une équipe de 2,70 équivalents temps plein
- ✔ Des objectifs quantifiés de :
  - 100 prestations d'accueil et d'évaluation de la demande (Phase 1)
  - 50 prestations de construction du projet d'insertion et d'évaluation de sa faisabilité (Phase 2)
  - 20 prestations de mise en œuvre du projet d'insertion (Phase 3)
- ✔ Un budget, pour l'année 2014 de 218 087 €

Le budget 2014 des équipes Comète France avoisine les 10 millions d'euros.



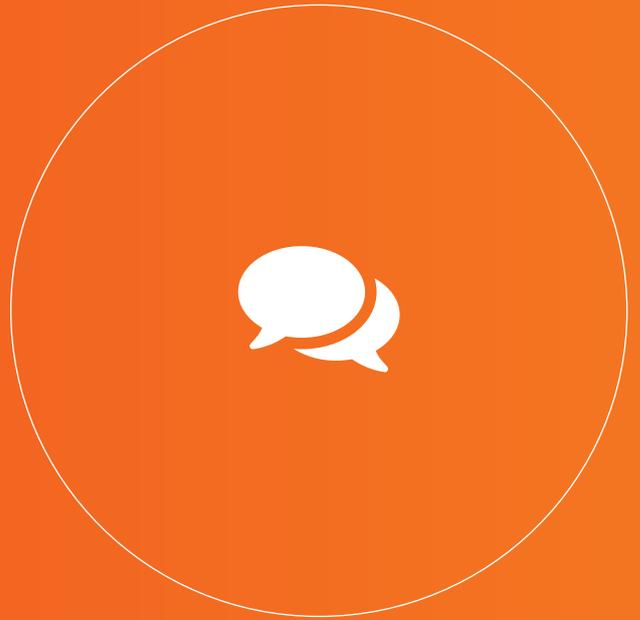
## LA CHARTE COMÈTE FRANCE

### VALEURS

1. Conjuguer étroitement, dès l'hospitalisation, rééducation fonctionnelle et réadaptation sociale et professionnelle.
2. Développer, autour du projet professionnel, une approche globale de la personne, permettant de favoriser son inclusion sociétale.
3. Promouvoir et fédérer un réseau de compétences pluridisciplinaires au sein et à l'extérieur de l'établissement de soins.

### ENGAGEMENTS

1. Initier pendant l'hospitalisation, et le plus précocement possible, un processus d'insertion socioprofessionnelle.
2. Mettre en place les moyens techniques et humains spécifiques nécessaires pour favoriser un retour à la vie sociale et professionnelle en milieu ordinaire de vie.
3. Rendre compte annuellement à la Direction générale de l'association, du suivi et des résultats en vue d'une évaluation globale du dispositif.





2



# Une vie associative dynamique et engagée

## 2.1 Une représentation de tous les adhérents aux instances associatives

Comète France est une association loi 1901 à but non lucratif. Les décisions relatives à sa gouvernance sont votées par le Conseil d'administration (78 sièges au titre du collège des établissements et deux sièges au titre du collège des personnes qualifiées), sur proposition du Bureau (7 membres), et validées par l'Assemblée générale (117 sièges au titre du collège des établissements et un siège au titre du collège des personnes qualifiées).

L'association tient particulièrement au principe de représentation de l'ensemble de ses établissements adhérents d'une part, et des professionnels qui permettent à son action d'être mise en œuvre, d'autre part. La composition des instances délibérantes de l'association tient compte de ces deux principes et s'efforce, par ailleurs, d'être en prise constante avec les réalités vécues par les acteurs de terrain, puisque toutes les personnes nommées sont en poste dans un des établissements de soins adhérents.



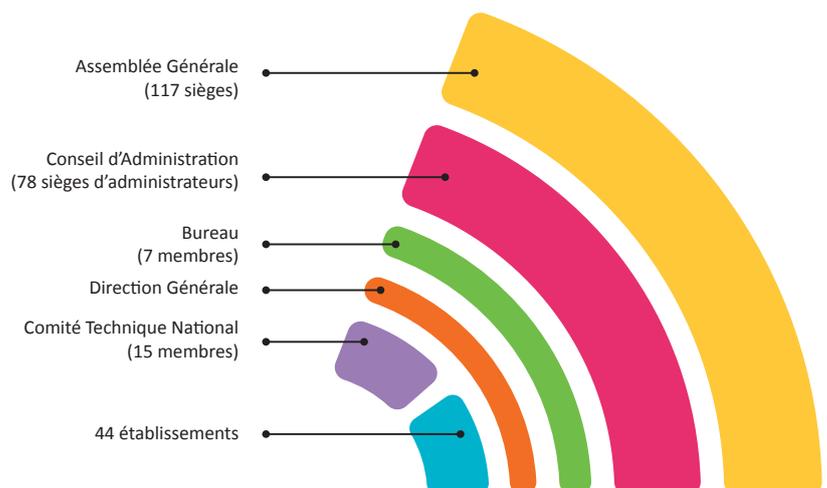
### Une Assemblée générale annuelle

L'Assemblée générale s'organise non seulement autour d'une représentation de tous les établissements mais aussi sur la base d'une participation pluriprofessionnelle. Les statuts de l'association disposent en effet dans son article 8 que chaque établissement adhérent désigne un référent administratif (*représentant de la direction administrative de l'établissement*), un référent médical et un référent paramédical (*selon le cas, il peut s'agir d'un ergonome, d'un ergothérapeute, d'un assistant de service social...*). Parmi ses missions, déclinées dans l'article 8 des statuts, l'Assemblée générale :

- > se prononce sur le rapport moral et le compte rendu de la gestion financière du Conseil d'administration,
- > approuve les comptes de l'exercice clos,
- > fixe pour chaque année le montant de la cotisation,
- > approuve les actes du Conseil d'administration.

En 2014, l'Assemblée générale s'est tenue le 4 juin, à l'occasion du colloque national de l'association organisé à Fouquières-Lez-Lens dans le Pas-de-Calais (62).

## LA GOUVERNANCE DE L'ASSOCIATION



## Deux réunions du Conseil d'administration

Tous les établissements adhérents disposent de deux représentants au Conseil d'administration, à raison d'un titulaire et d'un suppléant (*une seule voix exprimable*). En 2014, les administrateurs se sont réunis à deux reprises, le 9 avril et le 15 octobre à Paris.

Le Conseil d'administration assure la gestion générale de l'association (*article 9 des statuts*), il :

- > met en œuvre la politique générale de l'association
- > procède au vote du budget et arrête les comptes de l'exercice clos et décide de l'affectation des résultats
- > nomme les membres du Bureau et les personnes qualifiées
- > délègue à la Direction générale de l'association, la gestion opérationnelle des décisions prises.

En parallèle des deux nouveaux sièges créés, liés à l'adhésion de Paris, le Conseil d'administration compte, en 2014, un nouveau siège au titre des personnes qualifiées. Ce siège a été proposé au Professeur Jean-Michel MAZAUX pour son expertise. En effet, professeur des universités et praticien hospitalier, chef du service Médecine Physique et de Réadaptation du Centre Hospitalier Universitaire de Bordeaux, le Pr MAZAUX est très investi sur les questions d'inclusion sociétale des personnes en situations de handicap (*approche systémique, conduite automobile, etc.*).

## PR JEAN-MICHEL MAZAUX

*Professeur des universités et praticien hospitalier, chef du service Médecine Physique et de Réadaptation du Centre Hospitalier Universitaire à Bordeaux, il a rejoint, depuis octobre 2014, le Conseil d'administration Comète France au titre du collègue des Personnes qualifiées.*



” Selon moi, on ne peut pas avoir choisi la spécialité MPR sans être concerné par l'insertion professionnelle de nos patients, le but final de la discipline étant la réinsertion de la personne et sa qualité de vie. Pour ma part, j'ai tout d'abord abordé la démarche d'insertion à travers les UEROS, étant l'un des trois fondateurs de ces dispositifs. À cette époque, je savais que Comète France existait, le service MPR du CHU de BORDEAUX travaillant régulièrement avec le CMPR de La Tour de Gassies. Mais c'est plus tard que j'ai découvert, plus précisément, le champ d'actions de l'association. J'ai alors constaté que, grâce à Comète, la démarche d'insertion pouvait être précoce dans le cas de certaines pathologies. L'intérêt étant d'intervenir au plus tôt pour mettre en place une réinsertion rapide et éviter ainsi que la personne ne s'engage dans un état de non travail et que la reprise professionnelle ne devienne un stress et un évènement aussi important que la désinsertion initiale.

J'aime beaucoup le terme « accompagnement » que l'association Comète France emploie : cela décrit bien le fait que la personne doit cheminer à son rythme et que

nous, professionnels, nous l'accompagnons sur ce chemin. Pour certaines personnes par exemple, un travail de deuil de leur activité antérieure est nécessaire et peut prendre du temps. Pour avoir vu fonctionner d'autres organisations au poids administratif lourd, comparativement aux résultats obtenus, le réseau Comète m'impressionne par son efficacité et son organisation. Comète, c'est un réseau qui marche et dans la convivialité qui plus est ! Les missions sont clairement identifiées, les professionnels le sont également et ils travaillent dans le respect du champ d'intervention des autres acteurs. Je suis également impressionné par le suivi statistique auquel les équipes Comète France s'astreignent. En tant que méthodologiste, c'est un point qui m'intéresse tout particulièrement : comment l'information est recueillie, comment elle est traitée et à quoi elle sert.

C'est pour toutes ces raisons que je suis ravi d'avoir intégré le Conseil d'administration de Comète. Ma mission, je l'espère, va consister à apporter un œil extérieur à l'association et à mettre à profit mon expérience de chercheur universitaire. Je pense, en effet, que le réseau Comète a un potentiel de recherche tout à fait extraordinaire !

“

## Six établissements adhérents représentés au Bureau

Le Bureau veille à l'exécution des décisions votées par les administrateurs et gère les affaires courantes. Il s'est réuni à deux reprises en 2014, le 8 avril et le 14 octobre à Paris. Il se compose de 7 membres issus du Conseil d'administration.

1. **Dr Michel BUSNEL**, Président
2. **Jean-Marc ANDRE**, Secrétaire
3. **Dr Dominique BOURCHANY**, membre de droit au titre de sa nomination à la présidence du Comité Technique National.
4. **Joël CHEVALIER**, Trésorier
5. **Patricia IMBS**, Secrétaire-adjointe
6. **Dr Jean-Luc LE GUIET**, Trésorier-adjoint
7. **Dr François MOUTET**, Vice-président



## Une Direction générale basée à Lorient (56)

La Direction générale de Comète France est basée au siège social de l'association, à Lorient (56). Elle a pour mission la mise en œuvre de la politique et des stratégies de développement actées par les instances délibérantes.

Support logistique de tous les établissements adhérents, la Direction générale centralise en un même lieu l'ensemble des actions du réseau. Elle est le trait d'union entre les instances de Comète France.

Ses missions :

- > Veiller à la mise en œuvre et à l'application des décisions arrêtées par le Conseil d'administration et l'Assemblée générale
- > Assurer le maintien d'une cohérence et d'une rigueur dans l'application, par l'ensemble du réseau, de la philosophie et de la méthodologie Comète France
- > Assurer la gestion administrative et financière de l'association
- > Coordonner et défendre les stratégies et actions Comète France
- > Être force de proposition pour dynamiser le réseau et développer l'innovation
- > Développer et consolider la méthodologie Comète France
- > Créer et développer des outils visant à fédérer le réseau et favoriser les échanges interprofessionnels
- > Organiser, deux fois par an, les colloques nationaux de l'association
- > Préparer et animer les réunions du Bureau, du Conseil d'administration et de l'Assemblée générale
- > Participer aux négociations avec les partenaires – financeurs sur le cadre national de l'activité
- > Auditer les établissements de soins candidats à l'adhésion
- > Recueillir, analyser et diffuser les résultats qualitatifs et quantitatifs de l'action Comète France
- > Assurer la communication de l'association dans le cadre de séminaires, congrès ou colloques



1. **Anna PICARD**, Directrice
2. **Clémentine BRENEOL**, Chargée de missions
3. **Justine PRIGENT**, Chargée de missions
4. **Delphine VASSORT**, Assistante de direction

La Direction Comète est le trait d'union entre les instances de Comète France

## Un Comité technique national mobilisé 4 fois par an

L'association Comète France est dotée d'une instance spécifique, un Comité technique national (CTN), qui réunit des professionnels des établissements adhérents représentant les secteurs administratif, médical, paramédical, social et professionnel pour répondre aux problématiques opérationnelles des équipes Comète France. Il a également pour mission la programmation et l'animation des ateliers interprofessionnels organisés à l'occasion des colloques nationaux Comète France.

En 2014, le CTN s'est réuni à quatre reprises : le 28 janvier, le 1<sup>er</sup> avril, le 17 juillet et le 7 octobre.

En plus du président et de la Direction générale de Comète France, le CTN regroupe 11 membres, représentant 11 établissements.

1. **Dr Michel BUSNEL**, Président de Comète France
2. **Anna PICARD**, Directrice
3. **Clémentine BRENEOL**, Chargée de missions
4. **Justine PRIGENT**, Chargée de missions
5. **Dr Dominique BOURCHANY**, Président du CTN – Médecin au Centre Pierre Chevalier à Hyères
6. **Patrick ARNOULIN**, Ergothérapeute au centre Bouffard Vercelli à Cerbère
7. **Joëlle BUROT**, Assistante de service sociale et coordinatrice de l'équipe Comète à la Clinique St-Martin à Marseille
8. **Emmanuel DUPUIS**, Cadre de réadaptation au centre de l'ADAPT Châtillon
9. **Nathalie HUILLET**, Ergothérapeute et ergonome au centre Hélio marin à Vallauris
10. **Thérèse LAUSECKER**, Médecin au centre hospitalier de Lannion-Trestel
11. **Marie-Christine MEGEL**, Ergothérapeute et ergonome au CMRF d'Albi
12. **François MOUTET**, Médecin au centre Hélio marin de Pen Bron à La Turballe
13. **Pascale ROPPENNECK**, Médecin au CMPR Les Herbiers à Bois-Guillaume
14. **Cécile RUNSER**, Psychologue du travail au CRFA de Charleville-Mézières
15. **Pascale STEPHAN**, Responsable du service insertion du CMRRF de Kerpape à Plœmeur.

L'association Comète France est dotée d'une instance spécifique, un Comité technique national



### ACTUALITÉS DU COMITÉ TECHNIQUE NATIONAL

En 2014, le CTN a connu deux actualités relatives à sa composition. Tout d'abord, le Dr Dominique BOURCHANY, Médecin au Centre Pierre Chevalier à Hyères et déjà membre de cette instance, a été nommé Président du Comité technique national, par le Bureau de l'association. Il succède au Dr Anne-Claire D'APOLITO, Médecin à l'Hôpital Raymond Poincaré, qui s'est investie sur d'autres projets menés par Comète France. Un siège s'étant libéré, un nouveau professionnel a fait son entrée au CTN, il s'agit du Dr Pascale ROPPENNECK, Médecin au Centre de Médecine Physique et de Réadaptation Les Herbiers à Bois-Guillaume.



## 2.2 Les colloques nationaux : deux temps forts de l'association

320  
INSCRITS  
AUX DEUX  
COLLOQUES

Deux nouveaux colloques nationaux ont été organisés en 2014, totalisant 320 inscrits.

Co-organisés par la Direction générale de l'association et les établissements de soins qui reçoivent la planète Comète France, ces colloques nationaux sont des temps forts pour l'ensemble du réseau. Alternant conférences en séance plénière et ateliers interprofessionnels en groupes plus restreints, ces journées visent, à la fois, à maintenir un niveau d'information de l'ensemble du réseau sur des thématiques spécifiques, et à favoriser les échanges de pratiques entre les équipes.



L'équipe Comète de Fouquières-Lez-Lens

### Tétraplégie et emploi

#### Un colloque au cœur d'une ancienne cité minière (CRF Ste-Barbe – 62)

Les 4 et 5 juin 2014

Ces deux journées ont rassemblé près de 150 personnes sur une thématique ciblée sur les atteintes médullaires et plus particulièrement la tétraplégie. Les intervenants :

- > **Pr Marc REVOL**, Professeur & chirurgien plastique à l'Hôpital Saint-Louis à Paris
- > **Dr Valérie LE CORFEC**, Médecin MPR au CMRRF de Kerpape
- > **Dr David GOOSSENS**, Médecin au CMPR Tour de Gassies à Bordeaux, médecin expert en accidents médicaux
- > **Dr Luc BAUCHET**, Médecin en neurochirurgie au CHU Gui de Chauliac à Montpellier

Les ateliers interprofessionnels sont animés par des professionnels des équipes Comète France et regroupent chacun entre 25 et 40 personnes sur des thématiques de terrain variées :

- ✔ Tétraplégie et autonomie sur le lieu de travail : échanges à partir de cas pratiques
- ✔ L'accompagnement à la reprise d'études : échanges à partir de cas pratiques
- ✔ Nouvelles technologies et emploi : échanges à partir de cas pratiques
- ✔ Les personnes ne relevant pas du milieu ordinaire : quel(s) relais ? quelle(s) pratique(s) ?

150  
PERSONNES  
PRÉSENTES  
À FOUQUIÈRES  
LEZ LENS

De gauche à droite :

- > Pr Marc REVOL
- > Dr Luc BAUCHET





Le Dr Michel Busnel et l'équipe Comète de Granville

## ” L'apport de l'analyse systémique dans la DPI Comète France ”

La planète Comète réunie en terre normande (CRRF Le Normandy – 50)



Marie-Hélène Doublet

Les 26 et 27 novembre 2014

Ces deux journées ont enregistré une forte fréquentation avec plus de 170 personnes présentes. Très attendu par les équipes, le colloque a permis d'aborder l'approche neuro systémique qui traduit un changement de point de vue théorique dans la prise en charge des personnes cérébro-lésées. Il a également été l'occasion d'échanger plus globalement sur les pratiques d'accompagnement afin de redonner le pouvoir d'agir aux personnes. Les intervenants :

- > **Dr Jean-Marc DESTAILLATS**, Psychiatre, chef de pôle - CH de Jonzac et praticien attaché - CHU de Bordeaux
- > **Christian BELIO**, Cadre de santé ergothérapeute et docteur en sciences cognitives - Institut de Formation en Ergothérapie CHU de Bordeaux
- > **Pr Jean-Michel MAZAUX**, Professeur des universités et praticien hospitalier MPR - Université et CHU de Bordeaux
- > **Marie-Hélène DOUBLET**, Docteure en psychologie du travail, chercheur rattachée à l'INETOP/CNAM - Paris et Chargée d'études, de recherche et de développement au CIBC Sud Aquitaine

Au nombre de quatre, les ateliers ont eu pour thème :

- ✔ Analyse systémique et DPI Comète France : échanges à partir de cas pratiques
- ✔ Evaluation des pratiques professionnelles : vers la construction d'une EPP inter-établissement
- ✔ MDPH et Comète France : quelle coopération ? quel partenariat ?
- ✔ Grille statistique Comète France : échanges autour de la construction d'un guide d'utilisation

170  
PERSONNES  
PRÉSENTES  
À GRANVILLE

De gauche à droite :

- > Dr Michel Busnel
- > Pr Jean-Michel Mazaux
- > Christian Belio
- > Dr Jean-Marc Destailats



## 2.3 Une communication à plusieurs niveaux



COMÈTE  
SUR LE DEVANT  
DE LA SCÈNE  
SUR LE SITE WEB  
DU FIPHFP !

Le Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées de la Fonction Publique réalise chaque année 4 vidéos, mises notamment en ligne sur le site internet, dans l'objectif, d'une part, de promouvoir le travail des professionnels de l'insertion et, d'autre part, d'évoquer les parcours des personnes accompagnées par le Fonds.

Jean-Charles WATIER, directeur du FIPHFP, a souhaité que l'un des tournages soit consacré aux actions de Comète et à leur impact sur le retour à l'emploi de personnes relevant de la fonction publique.

Un film, tourné parallèlement à la Médiathèque de Lorient et au CMRRF de Kerpape à Plœmeur en mai 2014, témoigne du parcours de Martine RAHAL, Agent qualifié du patrimoine. <http://www.fiphfp.fr/Temoignages/Temoignages-d-agents/Martine-Rahal>



Nouvelles plaquettes de communication, participation à des congrès, l'année 2014 a été riche sur le plan de la communication pour l'association Comète France.

### Des interventions lors de séminaires à portée nationale

L'association Comète France intervient régulièrement lors de colloques et séminaires pour présenter la Démarche précoce d'insertion socioprofessionnelle et son périmètre d'actions.

En 2014, elle est notamment intervenue au sein de deux colloques d'envergure nationale et européenne :

- ✓ Le 30 mai, au 29<sup>e</sup> Congrès de la Société Française de Médecine Physique et de Réadaptation (SOFMER) qui réunissait également le congrès européen de MPR (ESPRM – *European Society of Physical and Rehabilitation Medicine*). L'intervention s'est tenue dans le cadre de la session « Les réseaux de santé en MPR ».



- ✓ Le 2 juin, le Dr Anne-Claire D'Apolito représentait Comète France au Séminaire Recherche Action « Regards croisés France – Belgique – Québec » sur le thème « La prévention de la désinsertion professionnelle liée à l'incapacité de travail ». Ce séminaire a eu lieu à Lille dans le cadre du 33<sup>e</sup> Congrès national Santé Travail Lille 2014. Regroupant 3 pays francophones, cette conférence a permis d'évoquer les multiples déterminants de situations de désinsertion professionnelle, ainsi que l'importance d'une collaboration interprofessionnelle encore semée d'obstacles.

Les équipes Comète France interviennent aussi régulièrement lors de colloques et forums en région.



### DR FRANCIS LE MOINE

Médecin de MPR et Président du Comité National Professionnel (CNP) de Médecine Physique et de Réadaptation / Fédération Française de Médecine Physique et de Réadaptation (FEDMER)

” L'intervention de Comète France au 29<sup>e</sup> congrès de la SOFMER a fait écho aux enjeux transversaux de la spécialité de MPR. Comète France étant l'exemple même de la continuité des soins de suite spécialisés dans, et au-delà des murs de nos structures hospitalières publiques et privées. “



## UN NOUVEAU GRAPHISME POUR LA PLAQUETTE DE COMMUNICATION

Poursuivant ses efforts pour moderniser ses outils de communication, l'association a souhaité, en 2014, donner une nouvelle image à sa plaquette d'information. Adoptant un nouveau format (8 pages contre 4 précédemment) ainsi qu'un nouveau graphisme, cet outil illustre notamment au travers de témoignages les actions mises en œuvre par les équipes Comète France.



### Un trombinoscope Comète

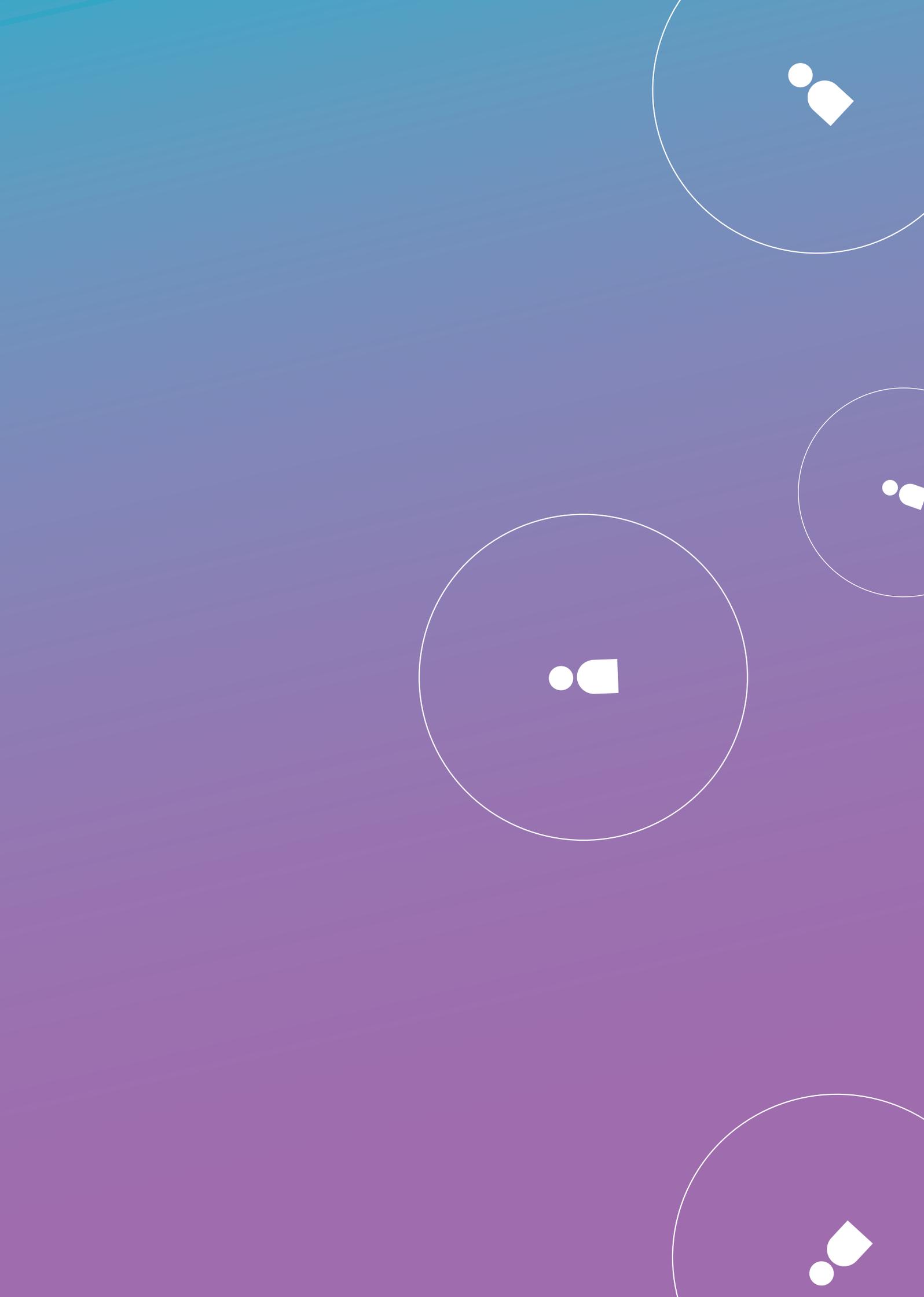
Recensant l'ensemble des professionnels des équipes Comète France, un trombinoscope est édité, tous les ans, depuis 2013. Outil interne au réseau, cet annuaire-photo permet une meilleure identification des équipes entre elles et favorise ainsi les échanges et le partage d'informations.



### Comète infos : une newsletter trimestrielle

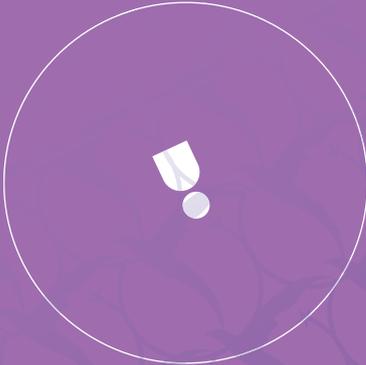
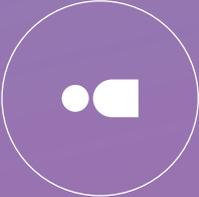
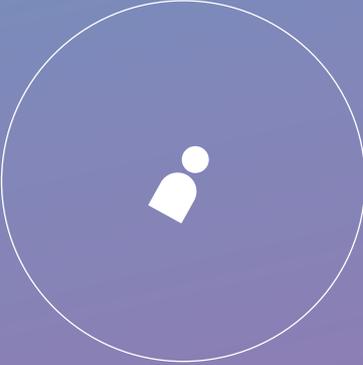
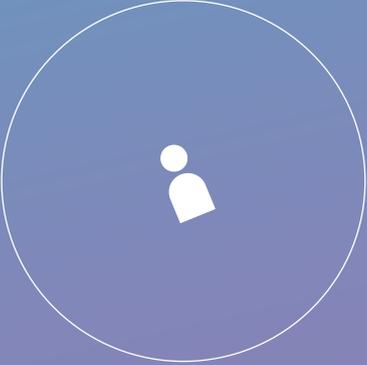
Depuis novembre 2011, l'association Comète France propose à ses adhérents une lettre d'informations, nommée « Comète infos ». Convivial et informatif, cet outil permet aux équipes de retrouver l'essentiel de l'actualité de la planète Comète, des informations sur les partenaires et également des rubriques sur l'actualité en lien avec le champ du handicap et de l'insertion. Depuis sa création, une page est aussi systématiquement consacrée à la présentation des établissements adhérents et à son équipe Comète France. En raison d'une newsletter par trimestre, quatre numéros ont été édités en 2014.







3



# Près de 8 300 personnes accompagnées en 2014

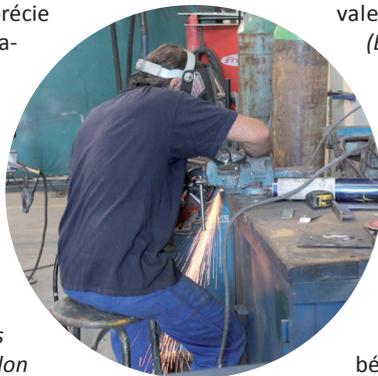
Alors que le taux d'emploi des personnes en situations de handicap reste faible et que cette population présente toujours des difficultés particulières d'insertion, notamment un faible niveau de qualification, l'association Comète France poursuit ses efforts pour favoriser le maintien dans l'emploi en milieu ordinaire de travail et prévenir le risque de désinsertion professionnelle.

## 3.1 Un contexte national peu favorable

### La loi du 11 février 2005

Le législateur a souhaité donner une impulsion politique forte avec la loi du 11 février 2005 pour « l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées ». La question de l'emploi des personnes handicapées, traditionnellement appréhendée à partir de l'incapacité de la personne, s'apprécie désormais à partir de l'évaluation de ses capacités. L'obligation d'emploi des travailleurs handicapés a, par ailleurs, été maintenue pour tous les employeurs, privés et publics, ayant vingt salariés ou plus, dans la proportion de 6 % de l'effectif total (*ces derniers pouvant s'en acquitter selon diverses modalités*). La loi a surtout étendu aux employeurs publics le dispositif de contribution annuelle financière pour compenser le non-respect de l'obligation d'emploi, en créant le Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique (FIPHFP).

Toutefois, malgré ces dispositifs, le taux d'emploi des personnes en situations de handicap ne parvient pas à atteindre l'objectif de 6 % fixé par la loi.



### Un taux d'emploi en deçà de l'objectif de 6 % dans le secteur privé et le secteur public

En 2012, 361 700 travailleurs handicapés ont été employés dans 100 300 établissements assujettis à l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés (OETH), soit une baisse de 1,6 % par rapport à 2011. En équivalent-emploi à temps plein (EQTP) sur l'année, ces salariés représentent 3,1 % des effectifs de l'ensemble des établissements assujettis (*y compris ceux ayant signé un accord spécifique à l'emploi de personnes handicapées*), soit 276 400 bénéficiaires EQTP.

En 2012, 38 400 nouveaux bénéficiaires ont été embauchés au sein des établissements assujettis (*contre 41 700 en 2011*). Contrairement aux années précédentes, ils ont été recrutés plus souvent en CDD (36 %) qu'en CDI (32 %). Cette donnée peut notamment s'expliquer par la précarisation du marché du travail.

Parallèlement, la part des établissements ayant recours à l'emploi direct baisse depuis 2010 : parmi les 89 % d'établissements assujettis à l'obligation d'emploi non couverts par un accord spécifique, seuls 67 % emploient directement des travailleurs handicapés.<sup>1</sup>

Dans le secteur public, 10 596 employeurs assujettis à l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés ont effectué leur déclaration au FIPHFP, en 2012. Ces employeurs comptaient 196 730 travailleurs handicapés dans leurs effectifs (*soit une hausse de 5,6 % en un an*), avec une répartition de 34 % pour l'État, 24 % pour la Fonction Publique Hospitalière (FPH) et 42 % pour la Fonction Publique Territoriale (FPT). Le taux d'emploi s'est ainsi élevé, pour l'ensemble des fonctions publiques à 4,64 %.<sup>2</sup>

### Les personnes handicapées sont près de 2 fois moins en emploi que la population générale et 2 fois plus au chômage

En période de crise économique, les travailleurs handicapés sont tout particulièrement touchés par le chômage : alors que le taux de chômage s'élève en moyenne à 9,7 % pour l'ensemble de la population active (*données Insee du premier trimestre 2014*), le taux de chômage des personnes handicapées grimpe à 21,1 %, soit un taux deux fois plus élevé.<sup>3</sup> Les demandeurs d'emploi en situations de handicap présentent toujours des difficultés particulières d'insertion avec notamment :

- ✔ un âge élevé : 44 % ont 50 ans ou plus, soit un taux deux fois supérieur à celui de l'ensemble des publics,
- ✔ un faible niveau de formation : 29 % ont un niveau inférieur au CAP (*contre 19 % pour l'ensemble des publics*),
- ✔ une ancienneté d'inscription importante : 56 % sont chômeurs de longue durée (*contre 43 % pour l'ensemble des publics*). L'ancienneté moyenne au chômage est de deux ans (732 jours) pour un travailleur handicapé, soit 200 jours de plus que pour l'ensemble des publics.<sup>4</sup>

<sup>1</sup> Dares Analyses « L'obligation d'emploi des travailleurs handicapés en 2012 » - Novembre 2014, N°083

<sup>2</sup> AGEFIPH-FIPHFP – Chiffres clés « Les personnes handicapées et l'emploi » - Juin 2014

<sup>3</sup> Dares Synthèse. Stats - Emploi et chômage des personnes handicapées - N°01 • Novembre 2012

<sup>4</sup> Agefiph Tableau de Bord « Les chiffres de l'emploi et du chômage des personnes handicapées » - N°47 Bilan à fin juin 2014

## 3.2 Comète France : un réseau engagé aux résultats remarquables

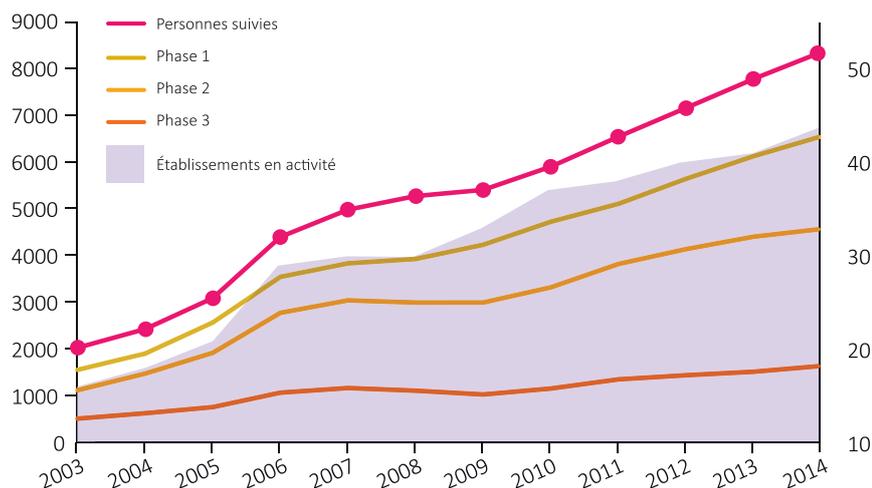
	Site Adhérent	Site en activité	Personnes accueillies phase 1			Projets élaborés phase 2			Mises en œuvre phase 3			Etape 4 *	
			n -1	n 0	Total	n -1	n 0	Total	n -1	n 0	Total	12 mois	24 mois
92-95	6		367			161			52				
95-97	6		612			348			201				
1998	6		Aucun rapport d'activité réalisé (3 établissements en activité sur fonds ARH – Kerpape / Pen Bron / Rennes)										
99-01	11	9	702			375			110				
2002	15	10	1 159			666			405				
2003	17	11	198	1 353	1 551	279	836	1 115	193	315	508		
2004	19	15	312	1 586	1 898	433	1 037	1 470	242	381	623	454	
2005	22	21	163	2 399	2 562	347	1 567	1 914	174	580	754	348	
2006	28	28	295	3 242	3 537	614	2 155	2 769	240	823	1 063	390	348
2007	28	28	460	3 366	3 826	815	2 220	3 035	332	830	1 162	573	387
2008	28	28	578	3 342	3 920	956	2 032	2 988	388	717	1 105	632	573
2009	31	31	689	3 534	4 223	862	2 127	2 989	311	713	1 024	626	632
2010	34	34	716	3 999	4 715	856	2 457	3 313	321	830	1 151	534	617
2011	35	38	772	4 326	5 098	1 085	2 727	3 812	349	998	1 347	653	534
2012	37	40	796	4 836	5 632	1 081	3 049	4 130	434	1 001	1 435	737	653
2013	38	41	978	5 138	6 116	1 243	3 152	4 395	407	1 103	1 510	848	737
2014	39	44	1 199	5 346	6 545	1 278	3 343	4 621	475	1 099	1 574	870	848

\* Avant 2004, l'étape 4 : « suivi du devenir des personnes insérées » n'était pas effectuée.

### Un nombre de personnes accompagnées en constante progression

En 2014, le nombre de personnes suivies par les équipes Comète France a augmenté de 6,85 % par rapport à 2013, passant de 7 766 personnes à 8 298 personnes. L'adhésion d'un nouvel établissement n'est pas le seul facteur expliquant cette progression, ces résultats proviennent principalement de l'augmentation du nombre de personnes accompagnées par chacune des équipes.

+6,85 %  
de personnes suivies



### En 2014 :

**6 545 demandes**  
ont été évaluées  
(Phase 1)

**4 621 projets**  
ont été élaborés et évalués  
(Phase 2)

**1 574 plans d'actions**  
ont été mis en œuvre  
(Phase 3)

**870 personnes**  
ont été suivies un an après la fin de la Phase 3  
(Étape 4 à 12 mois)

**848 personnes**  
ont été suivies deux ans après la fin de la Phase 3  
(Étape 4 à 24 mois)

# PULCHÉRIE H.

Salariée d'un salon de coiffure, Cannes (06)

” Suite à une intervention chirurgicale pour une rupture de la coiffe des rotateurs de l'épaule droite en janvier 2014, j'ai été admise au Centre héli marin de Vallauris, en hôpital de jour, pour ma rééducation. C'est lors de ce séjour, qu'il m'a été proposé de bénéficier d'un accompagnement avec l'équipe Comète France, concernant ma reprise professionnelle. Un des points forts de cette intervention est sans nul doute l'analyse de la situation qui a été réalisée par l'équipe ainsi que son rôle de médiateur avec mon employeur. Je souhaite également saluer le professionnalisme et la disponibilité de l'équipe. L'accompagnement, l'accueil et le travail mené ont, en effet, été un réel succès : depuis novembre 2014, j'ai repris mon emploi et mon poste de travail a été adapté à ma situation ! “



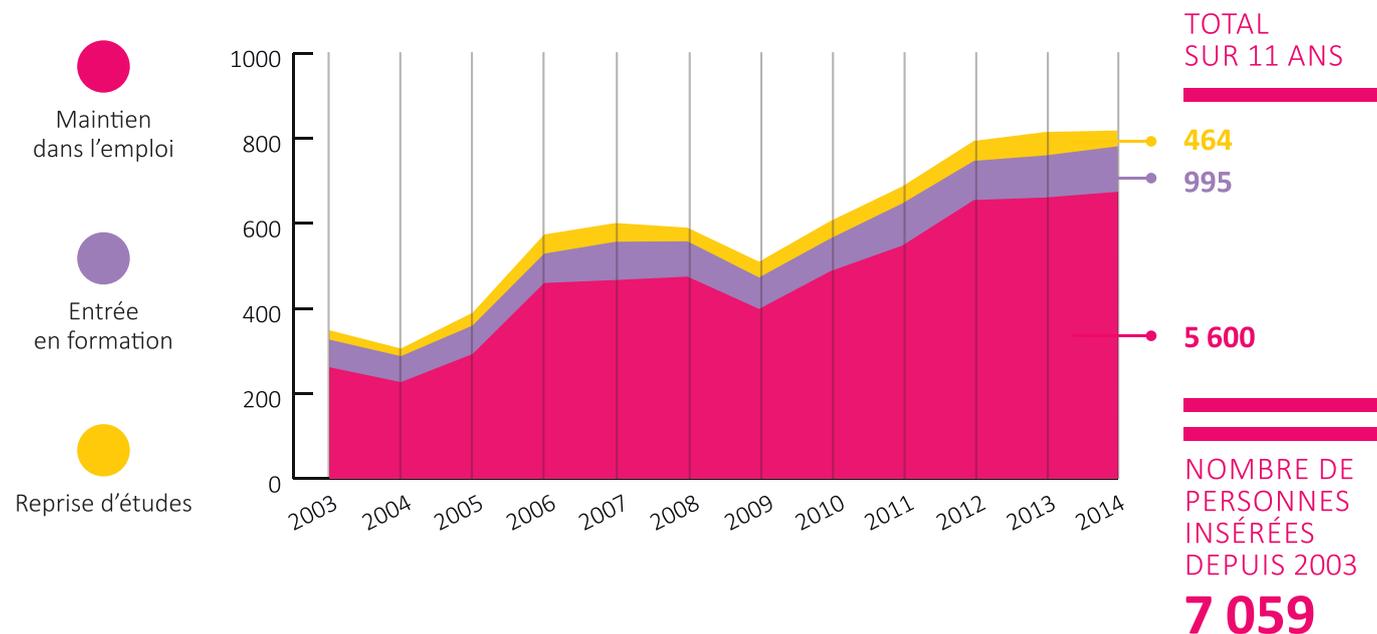
## Un taux d'insertion qui atteint 77 %

Malgré la poursuite, en 2014, d'une conjoncture économique peu favorable à l'emploi, plus de 800 personnes en situations de handicap, suite à la survenue d'une déficience ou à l'aggravation de leur pathologie, ont été insérées, grâce à la mobilisation des équipes Comète France, soit un taux d'insertion de 77 %.

## Plus de 7 000 personnes insérées depuis 2003

Depuis 2003 (date à laquelle l'outil statistique a permis de dégager des éléments précis), les actions mises en œuvre par les équipes Comète France ont permis de concrétiser l'insertion professionnelle de 7 059 personnes, soit par la réalisation d'un projet de maintien dans l'emploi, soit par la mise en œuvre d'une entrée en formation ou d'une reprise d'études.

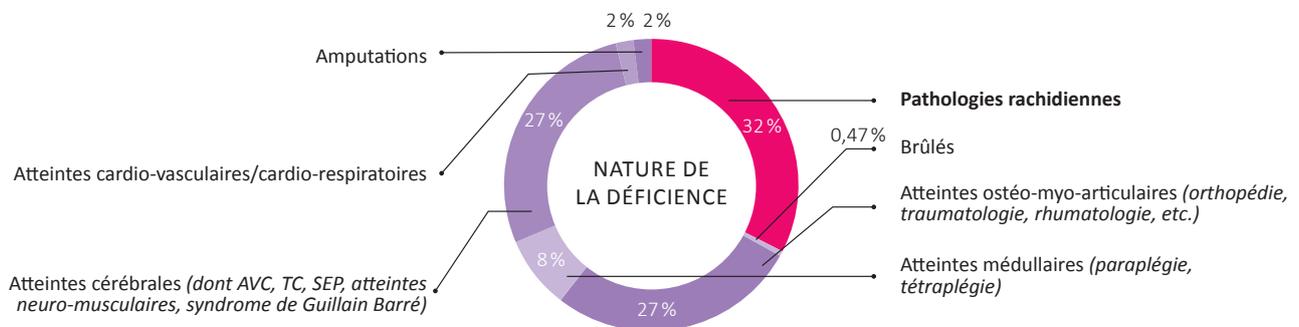
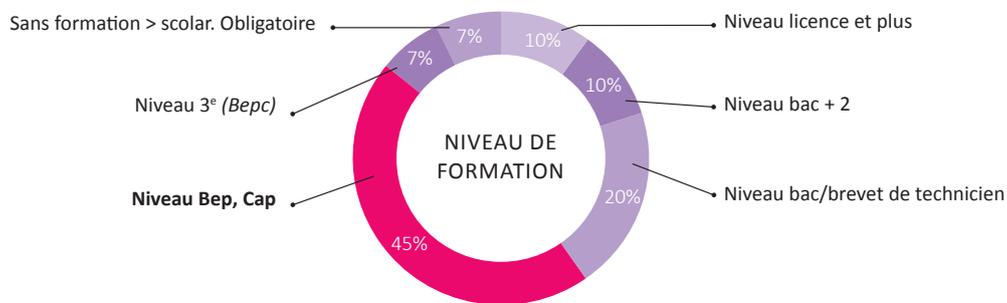
Près de 8 personnes sur 10 pour lesquelles un plan d'actions a été mis en œuvre ont été insérées



### 3.3 Des profils socioprofessionnels de plus en plus complexes

Depuis quelques années, les équipes Comète France sont confrontées à des situations socioprofessionnelles plus complexes qui impactent l'accompagnement mené. Avec la dégradation du contexte économique, les équipes suivent, en effet, un nombre de plus en plus important de personnes avec des problématiques de logements, de conduites addictives mais aussi des problèmes d'illettrisme ou d'analphabétisme. Cela a pour conséquences des accompagnements plus denses, qui nécessitent des démarches administratives nombreuses, variées et parfois longues.

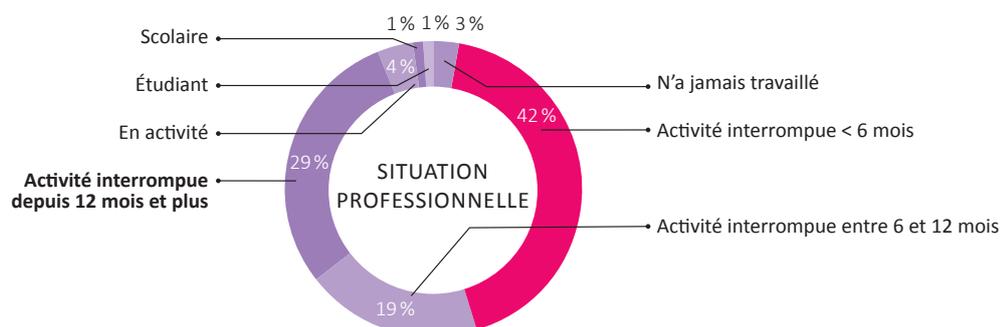
#### Les principales caractéristiques socioprofessionnelles des personnes accompagnées en phase 1



16 % des personnes accompagnées par les équipes Comète France sont cérébrólésées (AVC / TC). Les personnes victimes de ces atteintes cérébrales ont pour principales séquelles des troubles cognitifs et parfois des

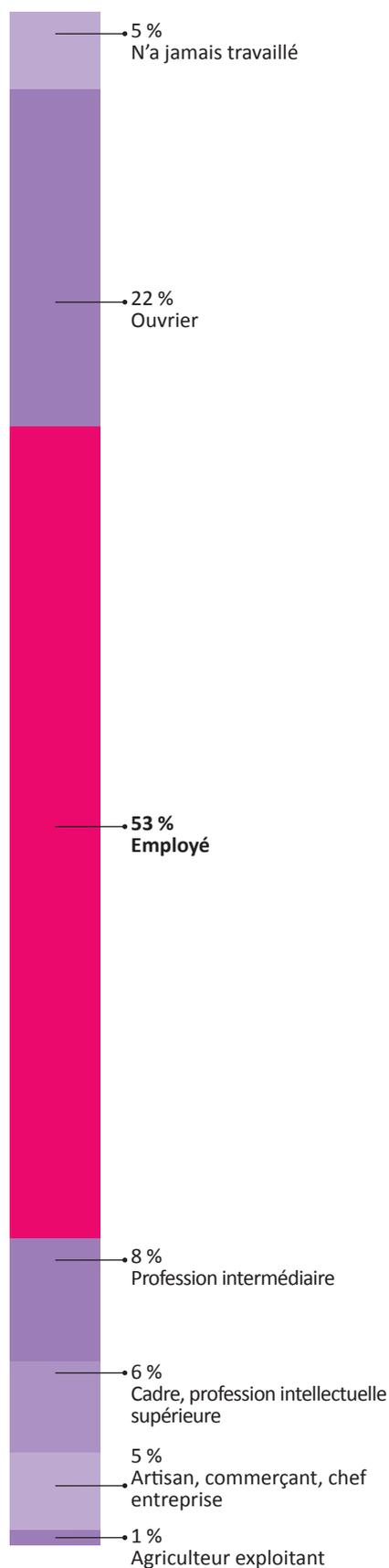
troubles du comportement qui ne sont pas forcément visibles, on parle alors de handicap invisible. L'accompagnement socioprofessionnel mené est généralement complexifié. En effet, des bilans neuropsychologiques ainsi

que des actions de sensibilisation auprès du collectif de travail peuvent être engagés par les équipes Comète France, ce qui implique un allongement de la durée des accompagnements.

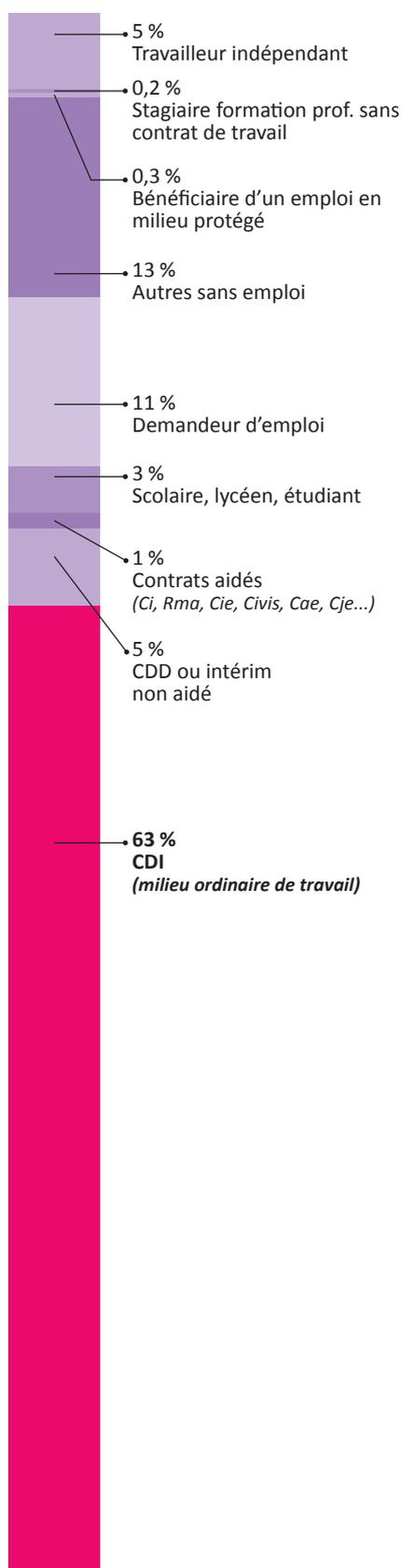


# ZOOM SUR LE PARCOURS PROFESSIONNEL

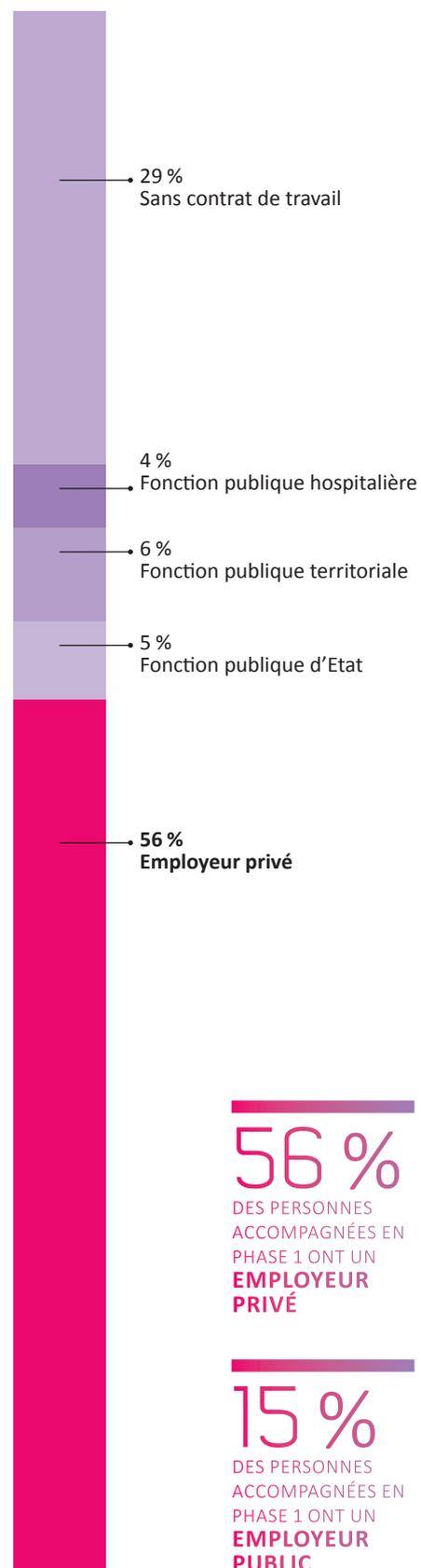
## CSP AU DERNIER EMPLOI



## STATUT AU REGARD DE L'EMPLOI



## STATUT AU REGARD DE L'EMPLOYEUR



**56 %**

DES PERSONNES ACCOMPAGNÉES EN PHASE 1 ONT UN EMPLOYEUR PRIVÉ

**15 %**

DES PERSONNES ACCOMPAGNÉES EN PHASE 1 ONT UN EMPLOYEUR PUBLIC

## 3.4 Plus de 23 000 actions menées en 2014

Afin de construire, évaluer et mettre en œuvre un projet professionnel cohérent, intégrant les attentes de la personne, ses capacités physiques, cognitives ainsi que les réalités liées à son environnement familial et social, les équipes Comète France réalisent de nombreuses actions.

### Phase 2

#### Élaboration du projet et évaluation de sa faisabilité

En 2014, 18 225 actions ont été mises en œuvre par l'ensemble des équipes Comète France, ce qui signifie qu'en moyenne une personne accompagnée en phase 2 a bénéficié de 3,9 actions<sup>1</sup>, contre 3,6 actions en 2013 et 2,8 actions en 2012<sup>2</sup>.

Les principales actions menées par les équipes Comète France pour construire un projet professionnel et étudier sa faisabilité sont :

- ✓ Réalisation d'un bilan professionnel (79 % des personnes ont bénéficié de cette action)
- ✓ Mise en place du tissu social inhérent à l'action : logement, conduite automobile, etc. (45 % des personnes ont bénéficié de cette action)
- ✓ Montage de dossiers financiers et administratifs autres que dossiers auprès de la MDPH par exemple (39 % des personnes ont bénéficié de cette action)
- ✓ Étude de la situation juridique et administrative de la personne (38 % des personnes ont bénéficié de cette action)
- ✓ Réalisation de recherches documentaires (36 % des personnes ont bénéficié de cette action)
- ✓ Échange avec les Services de Santé au Travail (35 % des personnes ont bénéficié de cette action)

### Phase 3

#### Mise en œuvre du plan d'actions

En 2014, 5 624 actions ont été mises en œuvre par l'ensemble des équipes Comète France, ce qui signifie qu'en moyenne une personne accompagnée en phase 3 a bénéficié de 3,6 actions pour la mise en œuvre de son projet professionnel, contre 3,5 actions en 2014<sup>3</sup>.

Les principales actions menées par les équipes Comète France pour la mise en œuvre des projets professionnels sont :

- ✓ Réalisation d'entretiens de médiation avec les Services de Santé au Travail (58 % des personnes ont bénéficié de cette action)
- ✓ Validation des capacités professionnelles (53 % des personnes ont bénéficié de cette action)
- ✓ Réalisation d'entretiens de médiation avec l'employeur (44 % des personnes ont bénéficié de cette action)
- ✓ Mise en place du tissu social inhérent à l'action : logement, conduite automobile, etc. (39 % des personnes ont bénéficié de cette action)
- ✓ Aménagement de la situation de travail (36 % des personnes ont bénéficié de cette action)
- ✓ Montage de dossier auprès de la MDPH (26 % des personnes ont bénéficié de cette action)

Une personne dont l'accompagnement s'est poursuivi jusqu'à la phase 3 a bénéficié en moyenne de 7 actions

Les stratégies de maintien dans l'emploi mises en œuvre par les équipes Comète France prennent en compte l'ensemble des dimensions du projet professionnel des personnes accompagnées et suscitent ainsi la mise en œuvre d'actions complémentaires. La richesse de l'action réside dans le fait que les équipes travaillent en étroite collaboration avec les dispositifs œuvrant dans le champ de l'insertion socioprofessionnelle et notamment les Services de Santé au Travail, les organismes d'Assurance maladie et les MDPH. En effet, la démarche développée par Comète France se caractérise par une action partenariale forte avec les acteurs de terrain afin de maximiser les chances d'insertion.

En moyenne, une personne dont l'accompagnement s'est poursuivi jusqu'à la phase 3 a bénéficié de 7 actions.

Guillaume C., peintre carrossier, a été accompagné par Comète France suite à un accident de la voie publique qui a entraîné une amputation de son membre inférieur gauche.

Une collaboration dynamique avec son employeur, le collectif de travail ainsi que le médecin du travail a permis d'envisager une reprise à temps partiel thérapeutique puis à temps plein en janvier 2014.



<sup>1</sup> L'ensemble des actions est engagé avec le consentement explicite de la personne

<sup>2</sup> Données issues des Rapports nationaux d'activité Comète France 2012 et 2013

<sup>3</sup> Données issues du Rapport national d'activité 2013 de l'association Comète France

## 3.5 77 % des plans d'actions mis en œuvre débouchent sur une insertion

En 2014, 1 574 personnes ont été accompagnées dans la mise en œuvre de leur projet professionnel par les équipes Comète France :

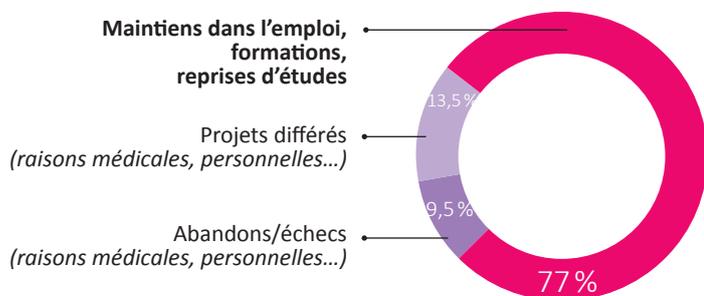
- > **665** personnes ont été maintenues dans leur emploi
- > **119** ont entrepris une formation
- > **53** ont repris des études
- > **152** personnes ont différé leur projet pour des raisons médicales ou personnelles
- > **104** personnes ont abandonné ou leur projet a échoué pour raisons médicales ou personnelles

Au 31 décembre 2014, **481** personnes avaient un projet professionnel toujours en cours de déploiement.

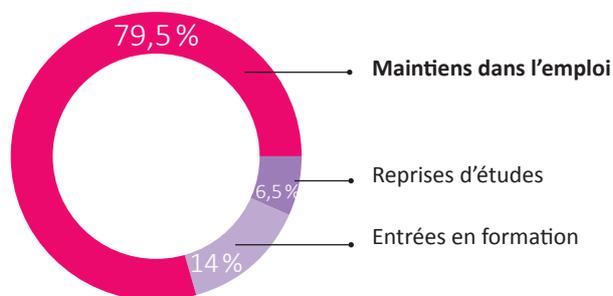
**77 %** des projets mis en œuvre en 2014 ont ainsi abouti à une insertion professionnelle.

1574  
personnes  
accompagnées

### RÉSULTATS DES PLANS D' ACTIONS CONCRÉTISÉS EN 2014



### DÉTAILS DES PROJETS D'INSERTION RÉUSSIS EN 2014



### Une majorité de maintien dans l'ancien poste, en CDI

Dans 90 % des situations de maintien dans l'emploi, les personnes réintègrent leur entreprise, soit au même poste (69 %) soit à un nouveau poste dans le cadre d'un reclassement interne (21 %).

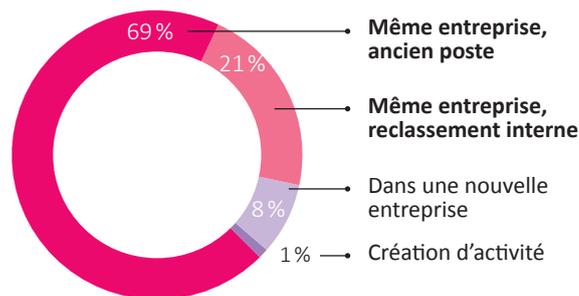
Par ailleurs, 8 % des personnes accèdent à un emploi au sein d'une nouvelle entreprise.

Les principales caractéristiques des maintiens dans l'emploi concrétisés en 2014 :

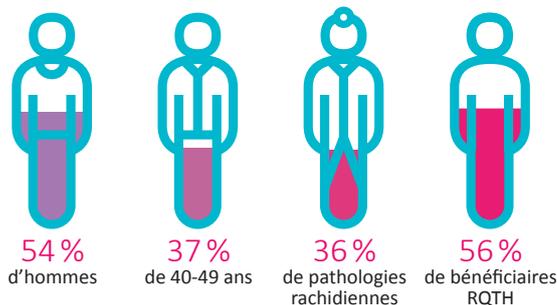
- > **90 %** des personnes ont un emploi au sein de leur entreprise d'origine (69 % à leur ancien poste et 21 % sur un nouveau poste)
- > **92 %** des personnes sont en CDI – milieu ordinaire de travail
- > **75 %** des personnes sont maintenues au sein d'une entreprise de plus de 20 salariés
- > Les trois secteurs d'activité les plus représentés sont : l'industrie manufacturière (15 %), le secteur du commerce, de la réparation automobile, et des articles domestiques (14 %) et le secteur de la santé et de l'action sociale (13 %).

92 %  
des personnes maintenues en emploi reprennent leur activité professionnelle en CDI, en milieu ordinaire de travail.

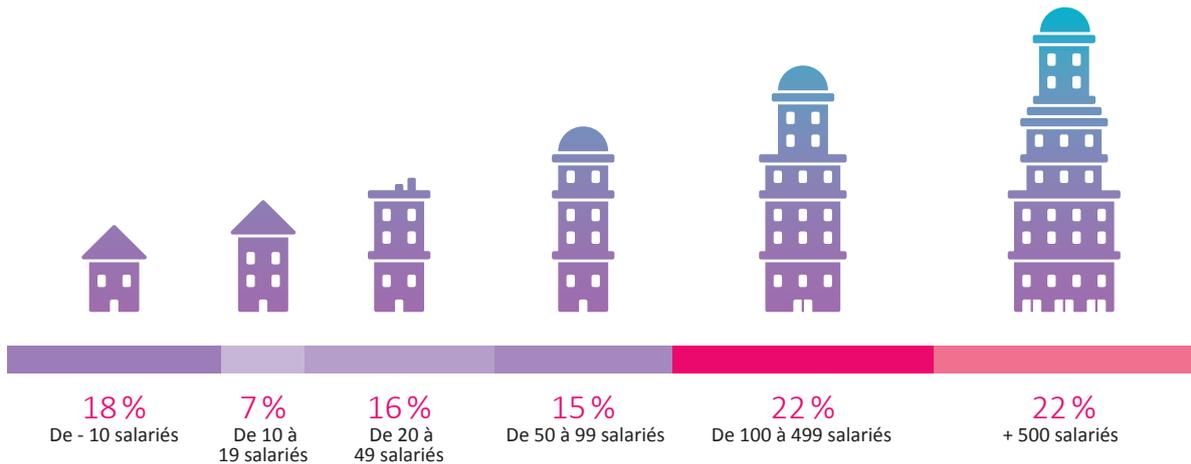
### NATURE DES INSERTIONS RÉALISÉES



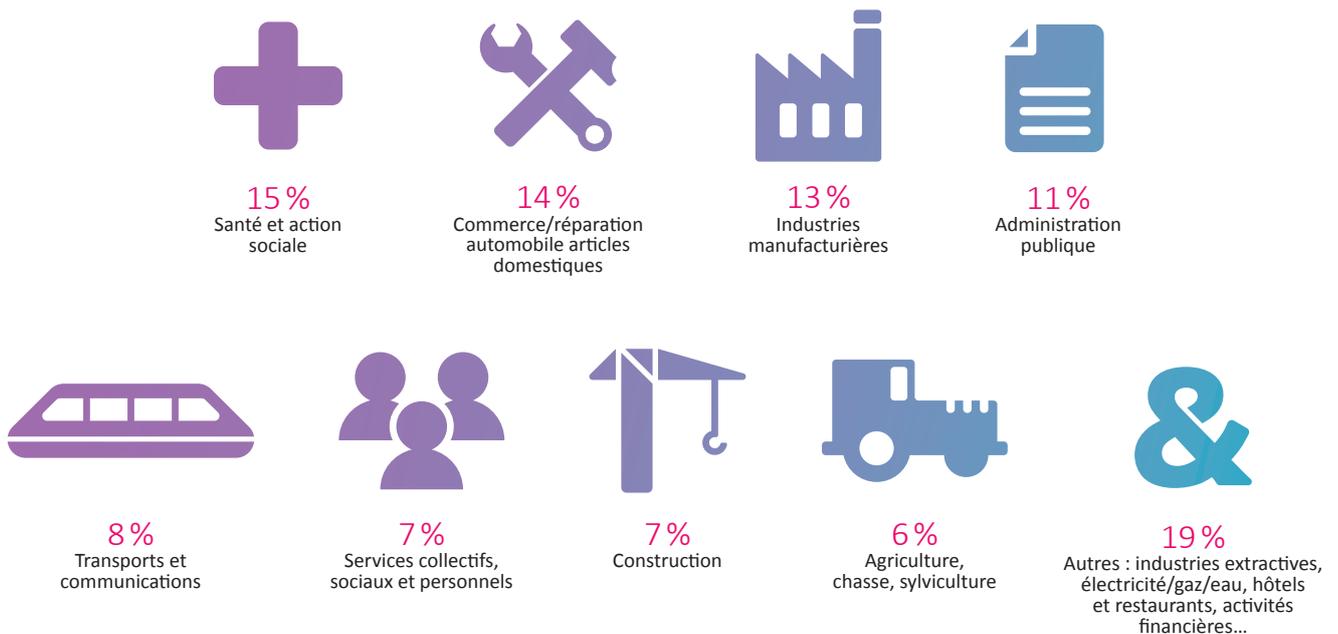
### PROFIL DES PERSONNES MAINTENUES DANS L'EMPLOI



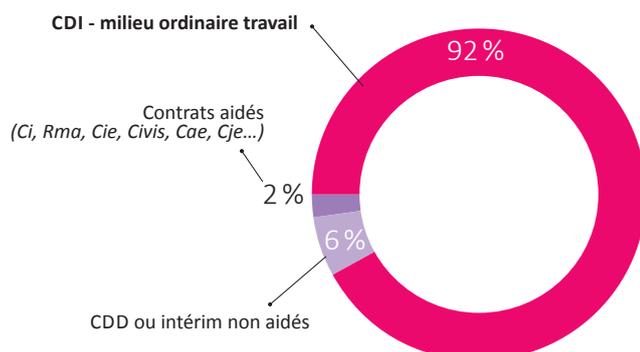
## TAILLE DES ENTREPRISES DANS LESQUELLES LES PROJETS D'INSERTION SE SONT CONCRÉTISÉS



## SECTEUR D'ACTIVITÉ DES ENTREPRISES DANS LESQUELLES LES PROJETS D'INSERTION SE SONT CONCRÉTISÉS (SOURCE : CODE NAF)



## NATURE DES CONTRATS DE TRAVAIL DES PERSONNES MAINTENUES DANS L'EMPLOI



**94%**

DES PERSONNES MAINTENUES EN EMPLOI, REPRENENT LEUR ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE EN CDI, EN MILIEU ORDINAIRE DE TRAVAIL

## FLORIAN A.

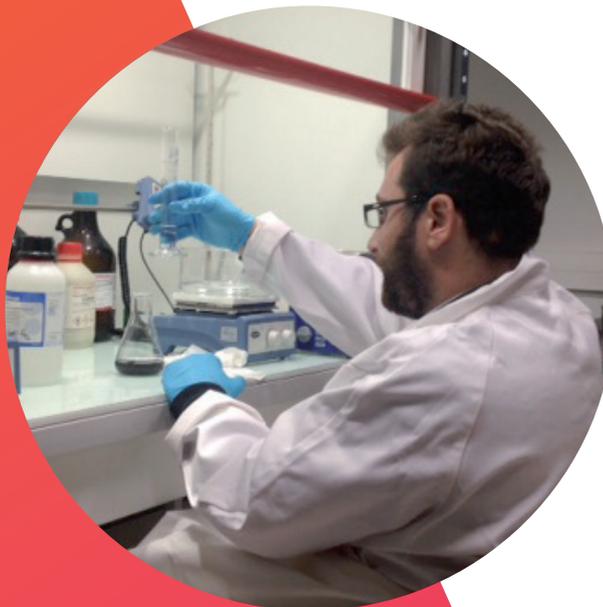
*En formation pour devenir docteur en chimie (34) et  
Lauréat de la Bourse Doctorat Handicap*

” A 21 ans j’avais la vie devant moi, et puis j’ai eu cet accident le 7 mars 2009 qui a bouleversé ma vie.

Technicien chimiste de formation, j’ai été contraint d’envisager une nouvelle carrière professionnelle... réorientation professionnel ... reprise d’étude ... différentes possibilités s’offraient à moi, j’ai choisi de poursuivre mes études en chimie pour atteindre un niveau d’excellence qui permettrait de faciliter ma réinsertion professionnelle. Après la rééducation du corps, c’est donc ce nouvel objectif que je me suis fixé : reprendre mes études.

La volonté était présente, mais seul, il était difficile d’atteindre cet objectif ambitieux. L’équipe Comète m’a donc suivi au démarrage et tout au long de mon parcours pour me donner les clés nécessaires à la réussite de ce beau projet.

Je suis aujourd’hui en thèse pour atteindre le niveau de Docteur en chimie. “



## MARIE-LOUISE S.

*Ingénieure Sécurité de l’entreprise Cisbio Bioassays (30)*

” Nous avons travaillé avec Comète France sur plusieurs cas de réinsertion de salariés, victimes d’accident de la vie, dans le monde du travail. Cet accompagnement est indispensable, car nous devons organiser les différentes facettes de ce retour dans la vie professionnelle :

- les réaménagements de poste de travail exigés par le handicap,
- la vision plus globale de la vie du salarié handicapé dans l’entreprise : place de stationnement, cheminement, sanitaires, accès au réfectoire, aux salles de réunion ou de formation.

Certaines actions ont nécessité des financements conséquents, et l’accompagnement proposé par Comète France pour monter les dossiers de demande d’aide auprès de l’AGEFIPH nous ont permis de les obtenir sans grande difficulté. Ces expériences passées ont permis à l’entreprise d’évoluer : au-delà de ces obligations réglementaires, elle porte

un regard différent sur la manière d’intégrer les personnes à mobilité réduite dans son fonctionnement.

Pour le salarié en situation de handicap, sa motivation à retrouver son emploi dans les meilleures conditions possibles, est gage de succès pour nous tous, engagés dans cette démarche. “



## Une insertion qui peut aussi passer par une entrée en formation ou une reprise d'études

En fonction de la nature du projet professionnel, les équipes Comète France sont également amenées à accompagner les personnes vers un projet impliquant une entrée en formation ou une reprise d'études. En 2014, 16 % des personnes accompagnées sont concernées par ce type de projet.

119 personnes ont intégré une formation en 2014

65 %

y accèdent dans le cadre d'un dispositif de droit commun

35 %

y accèdent dans le cadre d'un dispositif spécialisé

53 personnes ont repris des études

98 %

des personnes reprennent des études en milieu ordinaire

91 %

des personnes reprennent des études d'un niveau baccalauréat ou niveau supérieur

## JEAN-PIERRE R.

Technicien d'études, Pierrelatte (26)

” À la suite d'un accident de voirie me rendant paraplégique, l'équipe Comète France a su m'accompagner sur le plan professionnel en m'aidant à concrétiser mon projet de formation entrepris avant mon accident. Un rendez-vous a été organisé avec la responsable de formation afin d'étudier les adaptations à réaliser pour que cette formation me soit accessible. Je suis depuis octobre 2013 en CDI dans un grand groupe en tant que technicien d'études. L'équipe Comète France a su m'écouter, me comprendre et me soutenir pour la réalisation de mon projet professionnel. “



16%

DES PERSONNES INSÉRÉES INTÈGENT UNE FORMATION OU REPRENENT DES ÉTUDES QUALIFIANTES

LES ENTRÉES EN FORMATION ET LES REPRISES D'ÉTUDES ONT ENREGISTRÉ UNE HAUSSE DE 11 % PAR RAPPORT À 2013

## 3.6 Une reprise professionnelle enregistrée dans les 6 mois après la sortie d'hospitalisation

L'analyse des délais et des durées moyennes de prise en charge permet notamment de refléter la précocité de l'action Comète France, principe fondateur de sa méthodologie d'accompagnement.

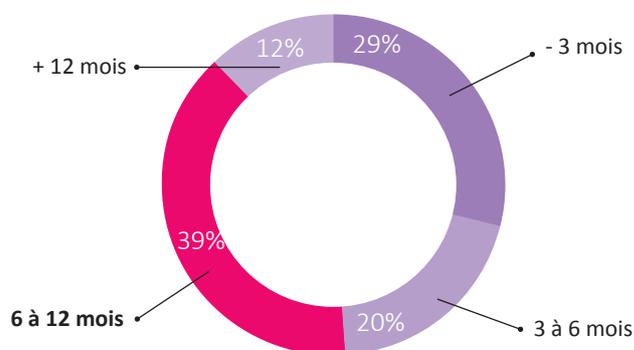


Jocelyne C. a bénéficié d'un accompagnement Comète France suite à un accident domestique entraînant une paralysie de ses membres inférieurs. Préparatrice au service conditionnement d'une entreprise pharmaceutique, une adaptation de son poste a été réalisée en concertation avec son entreprise.

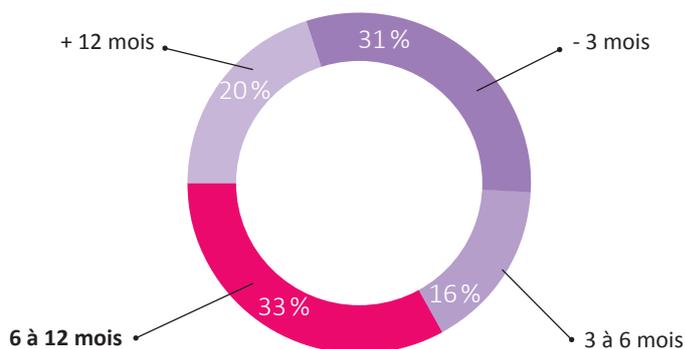
PRÈS DE  
**50%**

des personnes reprennent une activité professionnelle, en milieu ordinaire, dans un délai maximum de 6 mois après la sortie de l'établissement de soins.

### DÉLAIS MOYENS ENTRE LA SORTIE DE L'ÉTABLISSEMENT DE SOINS ET LA REPRISSE PROFESSIONNELLE



### DURÉE MOYENNE TOTALE DE LA PRISE EN CHARGE COMÈTE FRANCE



**55 %**

des personnes accueillies par les équipes Comète France entrent au sein d'un établissement spécialisé en Médecine Physique et de Réadaptation dans un délai supérieur à 6 mois après la survenue de la déficience<sup>1</sup>.

**80 %**

des personnes accueillies par les équipes Comète France, bénéficient d'un accompagnement qui dure moins d'un an. Il convient toutefois de souligner que ce résultat recouvre des réalités très diverses puisqu'il est le résultat de la moyenne de l'ensemble des durées de prise en charge.

## 3.7 Des résultats pérennes deux ans après l'insertion

Un suivi des personnes insérées est organisé un an et deux ans après la concrétisation du projet professionnel. Réalisé sous forme de questionnaire (*soit par appel téléphonique, soit par courrier électronique ou postal*), ce suivi permet d'obtenir des informations sur le devenir professionnel des personnes et de mesurer à plus long terme les résultats de l'action Comète France.

Les équipes Comète France ont suivi, en 2014, le devenir professionnel de 1 718 personnes un an ou deux ans après leur insertion (*les personnes concernées sont celles insérées en 2012 ou 2013*).

### 89 % des personnes toujours insérées un an après leur insertion

En 2014, les équipes Comète France ont suivi le devenir professionnel de 870 personnes un an après leur insertion.

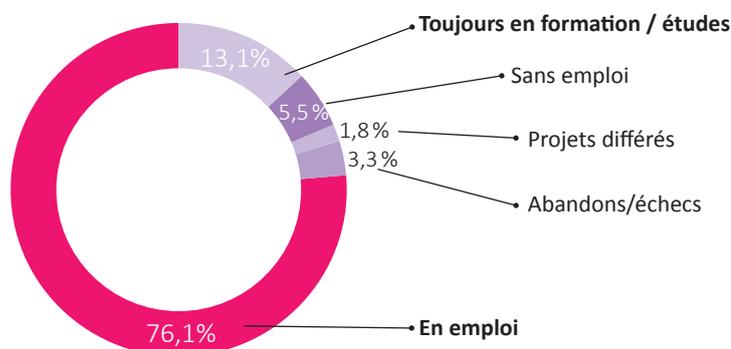
Les résultats montrent que 89 % des personnes qui ont pu être contactées<sup>1</sup> sont toujours en emploi, en formation ou en études un an après la réalisation de leur projet professionnel.

### 87 % des personnes toujours insérées deux ans après leur insertion

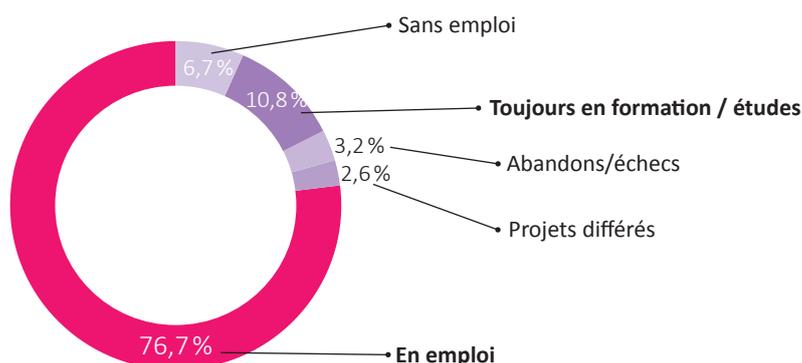
En 2014, les équipes Comète France ont suivi le devenir professionnel de 848 personnes deux ans après leur insertion (*personnes ayant été insérées en 2012*).

Les résultats montrent que 87 % des personnes qui ont pu être contactées<sup>2</sup> sont toujours en emploi, en formation ou en études deux ans après la réalisation de leur projet professionnel.

### SUIVI DES PERSONNES AYANT PU ÊTRE CONTACTÉES 1 AN APRÈS L'INSERTION



### SUIVI DES PERSONNES AYANT PU ÊTRE CONTACTÉES 2 ANS APRÈS L'INSERTION



## ZOOM SUR LES PERSONNES TOUJOURS EN EMPLOI UN AN ET DEUX ANS APRÈS LEUR INSERTION

93 %

des personnes sont toujours employées au sein de la même entreprise

97 %

des personnes sont en CDI, en milieu ordinaire de travail

<sup>1</sup> En 2014, 111 personnes (représentant 13% du total des personnes insérées en 2013) n'ont pu être contactées dans le cadre du suivi à un an, souvent en raison d'un changement d'adresse et/ou de coordonnées téléphoniques.

<sup>2</sup> En 2014, 161 personnes (représentant 19% du total des personnes insérées en 2012) n'ont pu être contactées dans le cadre de ce suivi à deux ans, souvent en raison d'un changement d'adresse ou de coordonnées téléphoniques.





# ANNEXES





# ANNEXE 1

## Synthèse 2014 de l'activité des établissements adhérents

Etablissement / Année d'adhésion	Pers suivies	Contrats d'objectifs Réalisés					Conclusions Phase 3 (sur projets mis en œuvre)						
		PH 1	PH 2	PH 3	E 4 - 1 an	E 4 - 2 ans	Maintien	Formation	Etudes	Différé	abandon / échec	En cours	
<b>ALSACE</b>													
1 MULHOUSE. 2006	232	206	133	55	26	38	31	3	1	0	7	13	
2 STRASBOURG. 2005	363	324	217	64	37	35	34	11	5	2	1	11	
<b>Total régional</b>	<b>595</b>	<b>530</b>	<b>350</b>	<b>119</b>	<b>63</b>	<b>73</b>	<b>65</b>	<b>14</b>	<b>6</b>	<b>2</b>	<b>8</b>	<b>24</b>	
<b>AQUITAINE</b>													
3 BORDEAUX. 1999	356	265	228	61	22	35	23	3	6	7	3	19	
<b>AUVERGNE</b>													
4 CLERMONT-FER. 2012	237	178	134	42	2		20	11	0	0	1	10	
<b>BASSE NORMANDIE</b>													
5 GRANVILLE. 2009	311	246	210	44	24	16	21	2	1	5	1	14	
<b>BOURGOGNE</b>													
6 DIJON. 2004	155	126	65	37	20	19	24	2	3	3	2	3	
<b>BRETAGNE</b>													
7 LANNION - TRESTEL. 2010	236	154	104	55	25	28	16	7	0	5	8	19	
8 PLOEMEUR. 1992	962	752	484	142	86	80	61	10	1	11	7	52	
9 RENNES. 1992	132	104	69	22	14	9	6	1	4	1	2	8	
<b>Total régional</b>	<b>1330</b>	<b>1010</b>	<b>657</b>	<b>219</b>	<b>125</b>	<b>117</b>	<b>83</b>	<b>18</b>	<b>5</b>	<b>17</b>	<b>17</b>	<b>79</b>	
<b>CENTRE</b>													
10 LA MEMBROLLE. 2009	223	175	97	34	27	21	8	3	1	7	0	15	
<b>CHAMPAGNE ARDENNE</b>													
11 CHARLEVILLE. 2005	163	156	55	26	29	32	18	1	1	1	2	3	
<b>FRANCHE COMTÉ</b>													
12 HÉRICOURT. 2013	141	108	82	31	4	0	14	0	0	1	1	15	
<b>HAUTE NORMANDIE</b>													
13 BOIS GUILLAUME. 2005	123	102	76	20	13	13	6	2	0	3	0	9	
<b>ILE DE FRANCE</b>													
14 BOBIGNY. 2010	117	102	58	21	8	8	4	1	0	0	2	14	
15 BOUFFEMONT. 1999	118	100	59	20	7	6	2	2	2	2	2	10	
16 CHÂTILLON. 2006	135	103	88	30	33	21	4	2	0	3	2	19	
17 COUBERT. 1999	135	109	54	36	26	23	18	0	1	3	3	11	
18 GARCHES. 1992/2004	137	108	59	27	14	21	14	2	0	3	1	7	
19 PARIS. 2014	10	10	8	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
<b>Total régional</b>	<b>652</b>	<b>532</b>	<b>326</b>	<b>134</b>	<b>88</b>	<b>79</b>	<b>42</b>	<b>7</b>	<b>3</b>	<b>11</b>	<b>10</b>	<b>61</b>	
<b>LANGUEDOC ROUSSILLON</b>													
20 CERBERE. 1999	146	132	63	25	13	11	9	1	5	0	4	6	
21 MONTPELLIER. 2006	131	103	54	27	8	13	7	0	3	6	1	10	
<b>Total régional</b>	<b>277</b>	<b>235</b>	<b>117</b>	<b>52</b>	<b>21</b>	<b>24</b>	<b>16</b>	<b>1</b>	<b>8</b>	<b>6</b>	<b>5</b>	<b>16</b>	
<b>LIMOUSIN</b>													
22 NOTH/LIMOGES. 2010	181	119	105	51	15	18	27	5	0	6	2	11	
<b>LOTTRE</b>													
23 NANCY. 2004	155	124	111	30	9	12	13	4	0	0	7	6	
<b>MIDI PYRENEES</b>													
24 ALBI. 2005	134	104	64	27	13	16	12	1	0	2	0	12	
25 BAGNERES DE B. 2002	206	141	139	55	29	26	29	5	0	6	2	13	
<b>Total régional</b>	<b>340</b>	<b>245</b>	<b>203</b>	<b>82</b>	<b>42</b>	<b>42</b>	<b>41</b>	<b>6</b>	<b>0</b>	<b>8</b>	<b>2</b>	<b>25</b>	
<b>NORD - PAS DE CALAIS</b>													
26 BERCK SUR MER. 1999	616	427	499	106	80	99	56	2	3	13	9	23	
27 FOUQUIERES L. 2009	141	120	62	24	14	15	14	0	0	3	0	7	
<b>Total régional</b>	<b>757</b>	<b>547</b>	<b>561</b>	<b>130</b>	<b>94</b>	<b>114</b>	<b>70</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>16</b>	<b>9</b>	<b>30</b>	
<b>PAYS DE LA LOIRE</b>													
28 LA TURBALLE. 1992	423	368	312	67	49	37	34	3	1	4	6	19	
29 LE MANS. 2006	148	124	74	31	21	17	16	4	2	0	0	9	
30 NANTES. 1992	245	146	173	70	30	22	15	5	8	11	5	26	
<b>Total régional</b>	<b>816</b>	<b>638</b>	<b>559</b>	<b>168</b>	<b>100</b>	<b>76</b>	<b>65</b>	<b>12</b>	<b>11</b>	<b>15</b>	<b>11</b>	<b>54</b>	
<b>PICARDIE</b>													
31 BEAUVAIS. 2006	157	124	53	28	9	19	12	3	0	1	4	8	
<b>POITOU-CHARENTES</b>													
32 NIORT. 2011	236	184	159	70	43	44	24	1	1	16	5	23	
<b>PROVENCE - ALPES - CÔTE D'AZUR</b>													
33 HYERES. 2005	136	114	54	20	12	7	5	3	0	4	1	7	
34 MARSEILLE. 2003	152	121	61	29	19	18	8	2	2	5	3	9	
35 VALLAURIS. 2005	162	120	78	33	6	15	18	1	1	4	3	6	
<b>Total régional</b>	<b>450</b>	<b>355</b>	<b>193</b>	<b>82</b>	<b>37</b>	<b>40</b>	<b>31</b>	<b>6</b>	<b>3</b>	<b>13</b>	<b>7</b>	<b>22</b>	
<b>RHONES ALPES</b>													
36 LYON - Les Massues. 2012	185	156	104	51	22	12	16	11	0	6	2	16	
37 LYON - Val Rosay. 2006	133	108	41	20	6	7	5	1	0	6	2	6	
38 ST ETIENNE. 1999	176	151	72	20	15	15	9	3	0	0	2	6	
39 VALENCE. 2006	149	131	63	23	10	18	12	1	1	2	1	6	
<b>Total régional</b>	<b>643</b>	<b>546</b>	<b>280</b>	<b>114</b>	<b>53</b>	<b>52</b>	<b>42</b>	<b>16</b>	<b>1</b>	<b>14</b>	<b>7</b>	<b>34</b>	
<b>TOTAL</b>	<b>8 298</b>	<b>6 545</b>	<b>4 621</b>	<b>1 574</b>	<b>870</b>	<b>848</b>	<b>665</b>	<b>119</b>	<b>53</b>	<b>152</b>	<b>104</b>	<b>481</b>	



## ANNEXE 2

# Chronologie des adhésions à l'association Comète France

	RÉGIONS	VILLES	CP	ADHES*	IDENTIFICATION DU SITE
1	Alsace	MULHOUSE	68	2006	CR de Mulhouse et CHR E. Muller
2		STRASBOURG	67	2005	CRF Clémenceau
3	Aquitaine	BORDEAUX	33	1999	CMPR La Tour de Gassies - Bruges
4	Auvergne	CLERMONT-FERRAND	63	2012	CHU de Clermont-Ferrand
5	Basse Normandie	GRANVILLE	50	2009	CRRF Le Normandy
6	Bourgogne	DIJON	21	2004	CRRF Divio
7	Bretagne	PLŒMEUR	56	1992	CMRRF de Kerpape
8		RENNES	35	1992	CMP de Rennes-Beaulieu
9		LANNION	22	2010	CH de Lannion Trestel
10	Centre	LA MEMBROLLE SUR CHOISILLE	37	2009	CRRF Bel Air
11	Champagne Arden.	CHARLEVILLE M.	08	2003	CRFA de Charleville Mézières
12	Franche-Comté	HERICOURT	70	2013	Centre Brétégner
13	Haute-Normandie	BOIS GUILLAUME	76	2004	CRMPR Les Herbiers
14	Ile-de-France	BOBIGNY	93	2010	CMPR de Bobigny
15		BOUFFÉMONT	95	2002	CMP Jacques Arnaud
16		CHATILLON	92	2006	CMPR de Châtillon
17		COUBERT	77	1999	Centre de réadaptation
18		GARCHES	92	1992	Hôpital Raymond Poincaré
19			PARIS	75	2014
20	Languedoc Roussillon	CERBÈRE	66	1999	Centre Bouffard Vercelli
21		MONTPELLIER	34	2006	Centre Mutualiste Propara
22	Limousin	NOTH / LIMOGES	23 / 87	2010	CRRF A. Lalande et CHU de Limoges
23	Lorraine	NANCY	54	2003	IRR Louis Pierquin
24	Midi Pyrénées	ALBI	81	2005	CMRF d'Albi
25		BAGNÈRES DE BIGORRE	65	2002	CH Louis Baches
26	Nord-Pas-de-Calais	BERCK SUR MER	62	1999	Centre Jacques Calvé
27		FOUQUIERES	62	2009	CRRF Sainte Barbe
28	Pays de la Loire	LE MANS	72	1992	Centre de l'Arche - Saint Saturnin
29		NANTES	44	1992	Hôpital St Jacques
30		LA TURBALLE	44	1992	Centre marin de Pen Bron
31	Picardie	BEAUVAIS	60	2006	CRRF Saint Lazare
32	Poitou-Charentes	NIORT	79	2011	CRRF Le Grand Feu
33	PACA	HYÈRES	83	2005	Centre médical Pierre Chevalier
34		MARSEILLE	13	2002	Clinique Saint-Martin
35		VALLAURIS	06	2002	Centre Hélio Marin
36	Rhône-Alpes	LYON - LES MASSUES	69	2012	CMCR Les Massues
37		LYON - VAL ROSAY	69	2006	CRRF Val Rosay
38		SAINT ETIENNE	42	1999	Hôpital Bellevue - Part. : CREPSE
39		VALENCE / SAINT VALLIER	26	2006	CMPR Les Baumes et CH Drôme Nord

### 2014

44 ÉTABLISSEMENTS  
21 RÉGIONS

### 2013

41 ÉTABLISSEMENTS  
21 RÉGIONS

### 2012

40 ÉTABLISSEMENTS  
20 RÉGIONS

### 2011

38 ÉTABLISSEMENTS  
19 RÉGIONS

### 2010

37 ÉTABLISSEMENTS  
18 RÉGIONS

### 2009

33 ÉTABLISSEMENTS  
17 RÉGIONS

### 2006-08

30 ÉTABLISSEMENTS  
15 RÉGIONS

### 2005

21 ÉTABLISSEMENTS  
14 RÉGIONS

### 2002-04

18 ÉTABLISSEMENTS  
13 RÉGIONS

### 1999-2001

10 ÉTABLISSEMENTS  
7 RÉGIONS

### 1992-98

6 ÉTABLISSEMENTS  
3 RÉGIONS



## ANNEXE 3

# Calendrier 2014 du réseau Comète France

<b>JANVIER</b>	Mercredi... 15.....	DGOS – Rencontre Monsieur AMSELLI DGOS – Rencontre Monsieur Félix FAUCON
	Mardi ..... 28.....	COMITE TECHNIQUE NATIONAL COMÈTE FRANCE – Paris
<b>FÉVRIER</b>	Mardi ..... 4.....	FAGERH – COPIL pour la préparation de la Journée de réadaptation 2014
<b>AVRIL</b>	Mardi ..... 1.....	COMITE TECHNIQUE NATIONAL COMÈTE FRANCE – Paris
	Mercredi .. 2.....	FAGERH – COPIL pour la préparation de la Journée de réadaptation 2014
	Jeudi ..... 3.....	COMITE DE PILOTAGE NATIONAL COMÈTE FRANCE / DGOS / AGEFIPH / FIPHFP
	Mardi ..... 8.....	BUREAU COMÈTE FRANCE – Paris
	Mercredi... 9.....	CONSEIL D'ADMINISTRATION COMÈTE FRANCE– Paris
	Mercredi... 30.....	DEFENSEUR DES DROITS – Audition collective sur « L'emploi des femmes handicapées »
<b>MAI</b>	Mercredi... 14.....	FAGERH – COPIL pour la préparation de la Journée de réadaptation 2014
	Jeudi ..... 29.....	Rencontre adhésion Île de la Réunion – Marseille
	Vendredi... 30.....	SOFMER – Présentation de Comète France au 29 <sup>e</sup> Congrès de la SOFMER à Marseille
<b>JUIN</b>	Lundi ..... 2.....	SEMINAIRE « Regards croisés France-Belgique-Québec » sur la Prévention de la désinsertion professionnelle liée à l'incapacité de travail - Présentation de Comète France - Lille
	Mercredi... 4.....	COLLOQUE ET ASSEMBLEE GENERALE COMÈTE FRANCE – Fouquières Les Lens
	Jeudi ..... 5.....	COLLOQUE COMÈTE FRANCE – Fouquières Les Lens
<b>JUILLET</b>	Jeudi ..... 17.....	COMITE TECHNIQUE NATIONAL COMÈTE FRANCE – Paris
<b>SEPTEMBRE</b>	Vendredi... 12.....	RSI – Rencontre Madame Isabelle BITOUZET, Responsable de l'Action sanitaire et sociale - Lorient
	Mardi ..... 16.....	LILLE - Rencontre pour préparation adhésion (CHRU Lille + Centre de L'Espoir + Centre Clair séjour)
	Mercredi... 17.....	GRANVILLE – Rencontre équipe CF et préparation du colloque
	Mercredi... 24.....	BOBIGNY – Rencontre équipe CF
<b>OCTOBRE</b>	Mardi ..... 7.....	COMITE TECHNIQUE NATIONAL COMÈTE FRANCE – Paris
	Mardi ..... 24.....	BUREAU COMÈTE FRANCE – Paris
	Mercredi... 15.....	CONSEIL D'ADMINISTRATION COMÈTE FRANCE – Paris
<b>NOVEMBRE</b>	Jeudi ..... 13.....	MINISTERE DE LA SANTE – Rencontre avec Madame Ségolène NEUVILLE, Secrétaire d'État chargée des Personnes handicapées et de la Lutte contre l'exclusion, auprès de la ministre des Affaires Sociales - Paris
	Mercredi... 26.....	COLLOQUE COMÈTE FRANCE – Granville
	Jeudi ..... 27.....	COLLOQUE COMÈTE FRANCE – Granville
	Mercredi... 27.....	DGOS – Rencontre avec Dominique OSSELIN, Sous-direction de la régulation de l'offre de soins - Paris





COMÈTE  
France

[direction@cometefrance.com](mailto:direction@cometefrance.com)

[www.cometefrance.com](http://www.cometefrance.com)